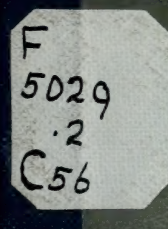
Choses du terroir



Choses du terroir

Mélanges, littérature. histoire



MONTREAL

Bibliothèque de l'Action française

5.—

Choses du terroir

Mélanges, littérature. histoire



MONTREAL

Bibliothèque de l'Action française

Avertissement

Le public sait le succès qu'obtient chaque année

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les directeurs de la LIGUE D'ACTION FRANÇAISE ont voulu donner une plus grande diffusion à certaines études publiées dans celui de 1920. On les trouvera réunies sous cette couverture.

La LIGUE D'ACTION FRANÇAISE s'efforce — cette brochure en apporte une nouvelle preuve — de répandre le plus qu'elle peut les idées qu'elle croit essentielles à la survivance de notre race et à sa grandeur.

LE DÉSERTEUR DU SOL

Inédit

Toi, qu'on ne verra plus labourer dès l'aurore
Et ne sais plus sourire aux blés que l'Été dore,
Toi, qui fermes ton cœur à la beauté des champs.
Aux arbres pleins d'oiseaux, à la paix des couchants,
Tu ne veux plus garder la Terre aimable et forte,
Et tu vas la quitter !... Un vent mauvais t'emporte
Vers le charme illusoire et l'orgueil des cités.
Ah ! toi qui vas pleurer les guérets désertés,
Mordu par les chardons de tes ingratitudes,
L'image des plaisirs te fait trouver trop rudes
Les rustiques travaux qui te donnaient le pain,
Et tu mets loin des champs l'espoir d'un bonheur vain.
La Terre, qui pour toi se faisait blonde et belle,
Va perdre encor un fils, un semeur infidèle !

Déserteur, tes adieux au paisible horizon,
Au champ héréditaire, à la bonne maison,
A tout ce cher passé, l'honneur de ta famille,
C'est bien le reniement d'un cœur faible et stérile.
Le mirage des mots trompeurs te fut fatal :
On t'a déraciné, semeur, du sol natal.

Albert FERLAND.

1917.

AUTOUR DES BISCUITS ET BONBONS

Les leçons d'une campagne

Par PIERRE HOMIER

Je me rappelle le fait comme s'il venait de se passer bien qu'il date de mars 1912. La liste de prix d'une manufacture canadienne-française de sucreries m'était tombée sous la main. Elle ne contenait que des mots anglais. Un renouveau de patriotisme soufflait alors sur notre ville. Le Congrès du Parler français allait avoir lieu dans quelques mois. Des orateurs parcouraient les paroisses et stimulaient la fierté nationale. Désireux de faire mon humble part, j'envoyai un mot de protestation au président de la manufacture. A ma grande surprise, il me répondit lui-même très aimablement. Il me disait son attachement à notre langue et les difficultés qu'il rencontrait pour lui donner une place honorable dans son industrie, puis m'invitait à aller causer avec lui.

Je profitai de ces avances. L'entrevue fut excellente. Le lendemain, j'écrivais dans le *Devoir* un article — le premier d'une série qui devait s'allonger bien au delà de mes prévisions — sur la langue française dans le commerce, en particulier le commerce des bonbons et des biscuits.

C'était en mars 1912. Et c'est en mars dernier, en mars 1919, qu'un groupe important de manufacturiers de bonbons et de biscuits adoptaient définitivement une liste de mots français et s'engageaient à les substituer, dans l'appellation de leurs produits, aux mots anglais. Sept ans donc, presque jour pour jour, entre la première intervention et un résultat décisif; sept longues années pour obtenir une bien simple réforme !

L'aventure est-elle désespérante? Loin de là. J'y vois, au contraire, quelles que soient les apparences, de puissants motifs d'espérer la rénovation générale désirée.

En voici le premier : *Toute démarche sérieuse pour redonner à la langue française, dans telle branche du commerce ou de l'industrie, la place qui lui revient est assurée de réussir.*



Étiquettes en usage chez Martineau, Bélanger, la Cie Aetna, David & Frères, et autres.

Peu d'industries en effet se trouvaient aussi anglicisées que celle des bonbons et des biscuits. Les produits les plus populaires portaient des noms anglais. Ils étaient connus et demandés ainsi par toute notre population. Aucune autre appellation n'existait. Les vieillards répétaient ces mots depuis leurs jeunes années, les enfants les balbutiaient dès le berceau. Ils avaient vraiment conquis nos esprits. Rude courant à remonter. Rééducation difficile à faire. N'allait-on pas en outre exposer, par un coup de barre imprudent, les institutions canadiennes-françaises à quelque désastre ? Un grand nombre de clients continueraient vraisemblablement à donner aux produits leurs anciens noms, et pour être sûrs d'obtenir l'article voulu ne se tourneraient-ils pas vers les maisons anglaises ?

Et les dépenses qu'occasionneraient ces changements ? Ce n'était pas un simple trait de plume qu'il s'agissait de tracer sur un mot, ni quelques inscriptions à remplacer, c'étaient des milliers de boîtes et des millions d'étiquettes, c'étaient des milliards de bonbons et de biscuits qui allaient maintenant porter, en lettres fraîchement imprimées, un autre nom...

Le changement s'est opéré. Il a fallu du temps, des démarches pénibles, de longues discussions, d'arides séances de travail; il a fallu aussi des sacrifices d'argent. L'énergie patriotique et la bonne volonté ont triomphé de tout cela. La preuve de leur valeur est maintenant faite. Qui veut franciser son commerce ou son industrie le peut. Aucune circonstance, si adverse soit-elle, n'est capable d'y mettre obstacle. Elle rendra peut-être le travail rude, long; elle ne l'empêchera pas d'être finalement efficace.

La voie d'ailleurs est aujourd'hui ouverte. Et la difficulté pour les autres industries sera non pas d'y entrer, mais bien de rester à l'écart. Que vaudront leurs raisons d'impossibilité après cet exemple ? Qu'on les pousse un peu, l'épée dans les reins. Et elles se verront bien obligées de marcher.

Or, on va les pousser... Car c'est là l'autre motif d'espérer que nous donne cette aventure : *ces chevaliers du français qui tout à coup se sont levés, unis, organisés.*

Il a suffi d'un but précis, d'un geste ferme pour faire surgir ces ligueurs. D'eux-mêmes, ils sont venus vers le noyau initial, vers les trois ou quatre hommes qui, un jour, dans un sursaut d'indignation, devant les injustices souffertes par notre langue, se sont dit : « Assez d'apathie ! Assez de déclamations creuses ! Il faut agir au plus tôt », et sur-le-champ ont agi. De tous les coins du pays se lèvent maintenant de ces chevaliers. Ils savent ce qu'il faut faire. Et ils le font. Ici, c'est une enfant de dix ans, sœur par l'âme, de Madeleine de Verchères, dont le patriotisme patient vainc les plus dures et les plus stupides obstinations; là, ce sont des collégiens qui, se haussant à la taille des héros, luttent contre des fonctionnaires unilingues, prêts à toutes les avanies plutôt que de forligner; ailleurs, c'est la troupe vaillante des voyageurs de commerce, pour qui la revendication de nos droits devient en tout lieu un devoir sacré et que rien ne fait reculer; ou encore des femmes et des hommes de tout âge et de toute condition, des prêtres, voire des évêques qui, soucieux des détails, font passer dans les moindres actes de leur vie l'amour et le respect de la langue.

Ah ! il a fallu sept ans pour obtenir une petite réforme ! Oui, mais sur cette petite réforme combien, et de plus importantes sont venues se greffer ! Il a fallu des luttes et des travaux, mais quel magnifique mouvement cette croisade a peu à peu créé ! Il a fallu grouper des hommes, mais de ce groupement que de paroles, que d'écrits, que de gestes ont jailli dont s'est illuminé le pays tout entier!

Que cette humble expérience nous soit donc un vigoureux stimulant. Elle nous donne une virile et réconfortante leçon. Elle nous enseigne la possibilité de relever notre langue, fût-elle écrasée sous le poids de la plus dure hostilité. Elle nous en indique les moyens : s'unir trois ou quatre, avoir un but bien net, agir avec constance et méthode.

Allons, croisés de la plus juste des causes, à l'œuvre ! Dans le milieu où vous vivez, la langue française subit un certain ostracisme offensant. Entendez-vous, quelques hommes de la même mentalité, et appuyés sur l'*Action française* dont le concours vous est assuré, travaillez à lui reconquérir ses droits et son prestige. Vous réussirez infailliblement.

Pierre HOMIER.

N'abdiquons jamais

Si nous voulons du français au Canada, c'est à nous d'en mettre; nous le demanderions en vain à la masse de nos concitoyens de langue anglaise. Qu'on le remarque bien, nous n'entendons nullement prêcher ici l'exclusivisme et l'étroitesse; nous demandons simplement aux nôtres de se tenir debout, de garder partout une attitude conforme à leur titre de citoyens canadiens. Remisons les grandes déclarations sur la beauté du patriotisme, si nous n'avons pas le courage, chaque fois que l'occasion s'en présente, de nous montrer patriotes agissants. Soyons des hommes de principes, oui, mais aussi d'action; l'action ferme et logique jusque dans le détail nous sauvera.

J'ai une lettre à adresser; pourquoi ne pas l'adresser en français ? Quelle vétille, diront un grand nombre ! Quand la vétille se sera répétée dix ou douze millions de fois au cours d'une année, la résultante sera-t-elle vaine ? Vous écrivez à un ministère du gouvernement fédéral; le français y est officiel; quelle bonne raison pouvez-vous avoir d'écrire en anglais ? Votre dignité personnelle aussi bien que l'avantage des vôtres demandent l'emploi du français.

Vous avez à mettre une enseigne au-dessus de votre porte; la ville ou le village que vous habitez est aux trois-quarts de langue française; sied-il à un Canadien française, onscient des droits de sa langue, d'employer l'étiquette anglaise ? Substituer ainsi l'anglais au français, c'est infliger à sa race une marque d'infériorité et c'est en même temps donner aux étrangers l'impression fâcheuse qu'il y a peu de français au Canada, ou que l'on n'y tient pas.

Nous pourrions allonger notre énumération; la matière ne fait pas défaut... Je résumerai ma pensée en disant : Soyons bons, charitables, polis, prévenants pour nos compatriotes de langue anglaise, mais n'abdiquons jamais devant eux : nous perdrions tout, même l'honneur.

Mgr BÉLIVEAU.

L'*Action française* est le stimulant nécessaire à notre fierté.

NOTRE HISTOIRE

Ephémérides canadiennes

1666-1690

1666

2 juillet — « Furent soutenues au collège des Jésuites, les premières thèses publiques sur la philosophie en présence de MM. de Tracy, de Courcelles et Talon.

« M. l'Intendant entre autres y a argumenté très bien, dit le *Journal des Jésuites*, p. 345. »

11 juillet — Mgr de Laval consacre sa cathédrale à Marie immaculée.

1667

2 décembre — Mgr de Laval ordonne que la fête de saint François-Xavier serait d'obligation et célébrée dans tout le diocèse. Ce fut la principale origine de cette belle dévotion au pays.

1668

9 octobre — Ouverture solennelle du Petit Séminaire de Québec.

1671

2 novembre — « J'ai des productions du Canada de quoi me vêtir du pied à la tête, » écrit Talon. Dès son arrivée, il avait encouragé la culture du chanvre et du lin; il insista pour que les femmes apprissent à filer La propagation des bestiaux lui permit encore de faire tisser les laines et confectionner avec les cuirs le tiers des chaussures nécessaires au pays. Cf. Chapais: *Talon*, p. 398 seq.

18 novembre — Mort de Mme de la Peltrie, fondatrice du couvent des Ursulines de Québec. Elle se dévouait depuis 32 ans à l'éducation des petites filles canadiennes et sauvages.

1672

12 mars — M. Dollier de Casson,P.S.S., et M.Bénigne Basset, arpenteur, tracent les premières rues de Montréal (Abbé Beaubien).

30 avril — Mort de Marie de l'Incarnation. Ses vertus sublimes et sa haute intelligence des choses spirituelles l'ont fait nommer la *Thérèse de la Nouvelle-France*.

1673

17 juin — Le P. Marquette et Louis Joliet découvrent le Mississipi.

19 juin — Mort de Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu. Les trois premiers Hôtels-Dieu furent bâtis rue Saint-Paul. L'établissement actuel, au Mont Sainte-Famille, date de 1861.

1674

1er octobre — Québec est érigé en évêché par Clément X.

4 novembre — Le P. d'Ablon bénit la chapelle des Hurons à l'Ancienne Lorette. Cette chapelle était une reproduction fidèle de la sainte maison de Nazareth. Elle devint un lieu de pèlerinage et le théâtre de maint miracle physique ou moral.

cf. *Revue Canadienne*, 1900 v. 37, p. 112 seq.

1675

5 juin — Second édit royal déterminant la constitution du Conseil souverain de Québec : Le Gouverneur, l'Évêque, l'Intendant, sept conseillers, un procureur général, un greffier.

1676

11 avril — Baptême de Catherine Tégahkouita, la vierge iroquoise, morte en odeur de sainteté,le mercredi de la semaine sainte 1678.

9 septembre — M. de Maisonneuve meurt à Paris. « Aucune gloire ne fut mieux acquise que celle de M. de Maisonneuve : elle est celle des grands bienfaiteurs de l'humanité. »

Abbé L. Collin.

1682

9 avril — Cavelier de La Salle atteint l'embouchure du Mississipi, prend possession du pays en érigeant une croix aux armes de France, et le nomme Louisiane, en l'honneur de Louis XIV.

1685

30 juillet — Arrivée de Mgr de Saint-Valier, successeur de Mgr de Laval.

1686

20 juin — D'Iberville et ses deux frères, de Sainte-Hélène et Maricourt, avec soixante-dix Canadiens et trente soldats, commandés par M. de Troyes, s'emparent du fort Monsonis, (Baie d'Hudson) défendu par quatorze canons. Le fort Rupert et le fort Sainte-Anne, le plus important comptoir des Anglais, furent emportés à leur tour. D'Iberville, de Maricourt et neuf Canadiens montés dans deux canots d'écorce, s'emparent d'un bâtiment anglais de soixante-douze canons et de trente hommes d'équipage.

cf. *Revue Canadienne*, année 1899, p. 33.

1689

7 juillet — D'Iberville, avec un seul vaisseau, met hors de combat trois vaisseaux anglais, à la Baie d'Hudson. Avec le reste de son escadre, il s'empare du fort Nelson. La France se trouva, par cette prise, en possession de toute la Baie d'Hudson.

5 août — Massacre de Lachine. Vingt-quatre personnes furent tuées, quarante-deux emmenées prisonnières, deux cent cinquante purent s'échapper.

1690

28 janvier — François Hertel quitte les Trois-Rivières avec cinquante-deux Français et sauvages et se dirige par la vallée du Saint-François contre le village de Salmon-Falls. Cf. 27 mars.

18 février — D'Iberville et de Sainte-Hélène s'emparent du village de Corlar. Partis de Montréal, aux premiers jours de février, ces braves, accompagnés de cent quatorze Français et Canadiens et de quatre-vingt-seize sauvages, s'enfoncèrent gaiement dans les forêts et les neiges, couchant sous un ciel glacé, se nourrissant de pain tranché à coups de hache. Ils avaient reçu de Frontenac la mission de venger l'honneur des armes françaises et d'apprendre aux habitants de la Nouvelle-

Angleterre qu'ils ne continueraient pas impunément à faire ravager la colonie française par les Iroquois. Cf. Ferland II p. 200-1.

27 mars — François Hertel et ses cinquante-deux braves s'emparent du village de Salmon-Falls, après une mar he de plus de cent lieues à travers la forêt et les neiges. (Cf. 28 janvier.) Cf. Ferland II, p. 203.

C'était le second parti dirigé par Frontenac contre la Nouvelle-Angleterre. Il fit cinquante-quatre prisonniers et repoussa, dans sa retraite, un parti de deux cents Anglais, sans autre perte que le fils du seigneur Crevier et un sauvage.

20 mai — Phipps s'empare du Port Royal. Au mépris de la parole donnée, il retient prisonniers le gouverneur, M. de Menneval, deux prêtres, MM. Petit et Trouvé, et quarante soldats. L'église est profanée, les maisons livrées au pillage.

28 mai — De Portneuf s'empare du fort Casco (Portland). Parti de Québec, le 28 janvier, avec cinquante Français et soixante Abénaquis, sans autres provisions que le produit de leur chasse, il y était de retour le 23 juin, n'ayant perdu que quelques hommes et conduisant entre autres prisonniers, le commandant Davis.

Justes représailles, ces captures, comme celles du 29 février et du 27 mars, valurent aux Français un témoignage à conserver, celui du puritain fanatique, Cotton Mather... «many more of them (the captives) were bought by the French [from the Indians] who *treated them with a civility ever to be acknowledged.*"

Cf. Myrand *Phipps devant Québec*, p. 336.

15 août — Martyre de l'Iroquois chrétien, Étienne Tegarakoa : « Je donne volontiers ma vie pour un Dieu qui a répandu tout son sang pour moi. »

16 octobre — Phipps paraît devant Québec. Frontenac est sommé de se rendre : « C'est par la bouche de mes canons que je répondrai à votre général, ce n'est pas de la sorte qu'on envoie sommer un homme comme moi.» Quelques instants après, M. de Sainte-Hélène pointe le canon.., il tire..., un cri de triomphe se mêle aux roulements des échos : le pavillon amiral s'abîme dans le fleuve. Un canot quitte la rive, vole au devant des balles anglaises et rapporte la glorieuse dépouille.

Cf. Myrand, *Phipps devant Québec*, p. 341 seq.)

18 octobre — Combats de la Canardière et de Beauport.

21 octobre — Phipps, battu de tous côtés, lève l'ancre pour retourner à Boston. La colonie était sauvée. Louis XIV fit frapper une médaille en mémoire de cette brillante victoire. La chapelle de la basse-ville prit nom de « Notre-Dame de la Victoire ».

5 novembre — Le pavillon de Phipps est porté triomphalement à la cathédrale de Québec. Il y demeura suspendu aux voûtes jusqu'à l'incendie allumé par les bombes anglaises, pendant le siège de 1759.

REFRAINS DE CHEZ NOUS

C'est la belle Françoise



C'est la belle Françoise

C'est la belle Françoise, lon, gai,
C'est la belle Françoise
Qui veut s'y marier, ma luron, lurette,
Qui veut s'y marier, ma luron, luré.

Son amant va la voire, lon, gai,
Son amant va la voire
Bien tard, après souper, ma luron, lurette,
Bien tard, après souper, ma luron, luré.

Il la trouva seulette, lon, gai,
Il la trouva seulette
Sur son lit, qui pleurait, ma luron, lurette,
Sur son lit, qui pleurait, ma luron, luré.

— Ah ! qu'a' vous donc, la belle, lon, gai,
Ah ! qu'a' vous donc, la belle,
Qu'a' vous à tant pleurer ? ma luron, lurette,
Qu'a' vous à tant pleurer ? ma luron, luré.

— On m'a dit, hier au soire, lon, gai,
On m'a dit, hier au soire
Qu'à la guerr' vous alliez, ma luron, lurette,
Qu'à la guerr' vous alliez, ma luron, luré.

— Ceux qui vous l'ont dit, belle, lon, gai,
Ceux qui vous l'ont dit, belle,
Ont dit la vérité, ma luron, lurette,
Ont dit la vérité, ma luron, luré.

Venez m'y reconduire, lon, gai,
Venez m'y reconduire
Jusqu'au pied du rocher, ma luron, lurette,
Jusqu'au pied du rocher, ma luron, luré.

Adieu, belle Françoise, lon, gai,
Adieu, belle Françoise !
Je vous épouserai, ma luron, lurette,
Je vous épouserai, ma luron, luré.

Au retour de la guerre, lon, gai,
Au retour de la guerre,
Si j'y suis respecté, ma luron, lurette,
Si j'y suis respecté, ma luron, luré.

La lecture à haute voix

par Léon Lorrain

C'est le soir. L'heure du repos a ramené les hommes au foyer, a groupé tout le grand monde dans le salon ou la salle à manger. Dans la maison bien ordonnée où le mari règne et la femme gouverne, on a couché les petits. On voit l'ombre sourdre de tous côtés. Elle noie d'abord les coins où elle forme des taches d'huile qui s'étendent jusqu'à se fondre en une nappe sombre. On allume la lampe. La voix d'un lecteur s'élève et, avec elle, l'esprit de tous ces gens, abattu par les besognes de la journée.

Ce charmant tableau devient de plus en plus rare à mesure que le progrès multiplie, jusque dans les plus petites villes, les divertissements à 5, 10, 15 sous. Que de soirées perdues qui pourraient être agréables et fructueuses ! Je sais que dans certaines familles on lit en commun des ouvrages divers, même des pièces de théâtre dont on distribue les rôles. Mais cette pratique n'est pas assez répandue et trop souvent le choix des livres n'est pas assez judicieux. Et c'est grand dommage, car la lecture à haute voix est, en même temps qu'un incomparable plaisir, un excellent moyen d'instruction et un instrument de culture à la portée de tous.

Quoi lire ? Des classiques français, peintres et interprètes de la race dont nous sommes; des auteurs modernes dont l'abondance et la variété répondent à la diversité des besoins et des goûts; les meilleurs écrivains canadiens; des périodiques choisis.

Par la lecture on apprend, avec un effort minime, à mieux connaître sa race, son pays, l'univers; on apprend à mieux comprendre autrui et à voir plus clair en soi-même : tout en se préparant à la vie on se crée une vie intérieure, qui est le dernier des biens de ce monde qui reste à l'homme quand tous les autres lui échappent. Bref, on s'enrichit intellectuellement.

A notre époque où la librairie nous écrase sous sa production intensive, savons-nous encore apprécier la valeur des livres, des bons livres où est déposé tout ce que l'homme peut apprendre pendant les quelques décades de sa vie? On ne le croirait pas quand on regarde au delà d'un petit groupe. Dans toutes les réclamations qu'il formule aujourd'hui, l'homme, être pensant, n'exige que des satisfactions matérielles. Et cela révèle l'épais matérialisme qui nous envahit, qui envahit le monde plus que jamais, depuis la guerre. Nous devrions pourtant, le pain assuré, ressentir des besoins d'un autre ordre. La vie intellectuelle est nécessaire à une minorité qui ne survit qu'autant qu'elle possède à tous les échelons des élites. La lecture, indispensable « au culte de la supériorité », offre par surcroît des plaisirs qui, pour ne pas coûter cher, n'en sont pas moins vifs. Qui les aura goûtés perdra la détestable conviction — indice du plus grossier terre-à-terre — que la valeur d'un plaisir se mesure au prix qu'on le paye.

La lecture à haute voix n'est pas seulement possible et profitable dans les familles. Il importe plus que jamais d'en répandre, d'en généraliser l'habitude. Dans l'ordre social nouveau qui s'instaurera, la tourmente passée, les ouvriers et, par voie de conséquence, les commis et employés feront des journées plus courtes. Il serait déplorable qu'au prolongement du temps libre des travailleurs manuels et intellectuels ne correspondît qu'un accroissement des folles dépenses. C'est pourquoi il conviendrait d'organiser en quelque sorte le loisir. Et comme, pour l'équilibre économique, il faudra bien que ceux qui travaillent moins longtemps travaillent mieux, quelques-unes des heures de flâne devraient être consacrées au perfectionnement de chacun en vue d'un meilleur rendement. L'intérêt personnel et l'intérêt général y trouveraient leur

compte. Or, le moyen le plus sûr et le plus accessible d'augmenter sa compétence, n'est-ce pas, dans la plupart des cas, la lecture ?

Il ne serait pas très difficile de constituer, même au village, des cercles où hommes d'un même état, jeunes gens se destinant à une même carrière, se grouperaient pour s'instruire par la lecture. Après avoir consulté les curés, des bibliothécaires, des professeurs ou autres hommes instruits, ils pourraient acheter en commun, même emprunter des bouquins et des revues qui seraient pour eux des auxiliaires d'un prix inestimable.

Léon LORRAIN.

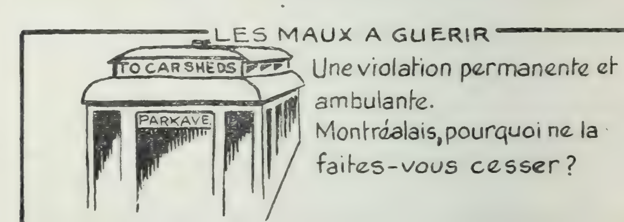
Moins d'initiales

On demandait à quelqu'un de mettre ses initiales sur un papier quelconque : « Mais, dit-il, je n'en ai pas d'initiales, moi !

— Allons, tout le monde a des initiales, voyons.

—Si j'en ai, je n'en ai *pas guère !* »

Bien des Canadiens pourraient lui en prêter, ils en fourmillent. Encore une manie américaine ! Restons donc français, signons notre nom et rien de plus. Si l'on s'appelle Louis, Paul ou Thomas, ne signons donc pas Louis *P.*, Paul *J.-T.* ou Thomas *O.-W.* comme au pays de l'oncle Sam. Nos journaux franco-américains pullulent de ces initiales parasites qu'une mode ridicule inflige aux hommes, comme aux femmes les talons hauts et les fourrures d'été. — Imagine-t-on les signatures françaises : Louis-*D.* Veuillot, Albert-*M.-C.* de Mun, René-*F.-T.* Bazin, etc. ! — De grâce, que les éducateurs et les parents guérissent illico de cette folle *initialomanie* tous les blancs-becs qui seraient tentés d'y pratiquer des *fions* et d'y arrondir leurs majuscules.





Il fut le seul de son nom à venir de France.

L'autre jour, je suis allé voir le coin de terre où il a vécu, où, quinze ans de sa vie, il a lutté contre la forêt, contre le sol, pour tomber à la fin, dans une autre lutte, simple et grand, pour la Nouvelle-France.

Il était venu là en 1675, petit gars de Normandie, nouvellement marié à Villemarie, par M. Gilles Pérot, en présence de Charles Le Moyne, de Jacques Le Ber et de M. Gabriel Souart, ancien curé, qui ont signé comme témoins. Le Ber et Le Moyne, au mariage du petit cordonnier normand, me révèlent sa famille spirituelle. Un jour donc il prit avec lui sa jeune épouse et son premier enfant encore jeune, et il les emmena sur sa terre fraîchement achetée, presque au Bout de l'île, sur la rivière des Prairies. Depuis dix ans environ c'était la paix à Villemarie. Et l'on quittait les lignes de la vieille enceinte, et l'on allait prendre de la terre, en pleine forêt, aussi loin que possible, bravement, avec la volonté d'agrandir la patrie, comme alors ils faisaient tous. Le ménage normand travailla quinze ans sur son lot. A l'ombre de la maison, il fit croître du blé et des enfants. Au recensement de 1681, Jean Grou possédait déjà, outre son mobilier et un fusil, quatre bêtes à cornes et dix arpents de terre en culture. La maison était bâtie à quelque cent pieds de la rive, près d'une coulée large et enserrante qui lui faisait comme un fossé féodal. Cette première maison de l'ancêtre, je me la figure de pierre, blanchie à la chaux, assez vaste, comme il convient pour une famille qui espère le nombre et comme il appert aux vestiges des ruines remuées par la pioche dans le jardin d'aujourd'hui.

Un jour, vers 1687, le bonheur se troubla dans la maison de Jean Grou où maintenant grandissaient huit enfants. La guerre iroquoise, l'abominable guerre, avait recommencé. Des histoires affreuses couraient d'une côte à l'autre. Ceux qui revenaient de Villemarie rapportaient de funèbres nouvelles. Tout le jour, on épiait fiévreusement le bord des bois. Les femmes regardaient leur homme et leurs enfants avec angoisse. Et le soir, on croyait voir, derrière les fenêtres, des spectres de démons qui riaient, sardoniques. Puis, soudain, c'est la glaçante épouvante du massacre de Lachine en 1689. Des récits de l'hécatombe, transmis de bouche en bouche, encore grossis, cela va de soi, rappellent les plus mauvais jours du temps de M. des Ormeaux. L'hiver se passe dans des alarmes continuelles. Au printemps le bruit s'accrédite d'un retour prochain des barbares et aussi d'une invasion des Bostonnais qui vont venir par la mer et par le Richelieu, précédés des Loups et des Iroquois. Un matin du 2 juillet une troupe de cent Indiens est signalée le long de la rivière des Prairies. C'est sans doute l'avant-garde des guerriers Rouges en route pour Québec où s'en viennent les Bostonnais. Déjà les habitants accourent, la hache et le fusil à la main, chez Jean Grou qui a le fort sur sa terre, dans le bois, en arrière de sa coulée. Il y a là, ce matin de juillet, tous les hommes de la côte, et parmi eux, pour les commander, le sieur Colombet. Ils sont environ vingt-cinq. Pendant que les femmes affolées s'enfoncent en toute hâte dans la forêt, traînant avec elles les enfants, la petite troupe des colons décide d'engager la bataille. Ils veulent, ces braves, défendre leurs familles, mais aussi, sans nul doute, arrêter les barbares sur la route de Québec. En ce temps-là tous voulaient servir, chacun se faisait, à son poste, le volontaire de la Nouvelle-France. Sans perdre une minute Colombet et les autres se portent sur les bords de la grève et tirent les premiers coups. Quatre canots ennemis chavirent dans le courant. Surpris, les Iroquois poussent vers la rive et mettent pied à terre. Un combat furieux s'engage, corps à corps, sous le bois, le long de la coulée. Colombet essaie, mais en vain, de rallier ses hommes vers le fort. Les Français se battent



Un combat furieux s'engage, corps à corps le long de la coulée.

en héros. Trente ennemis sont abattus; le reste prend la fuite. Les nôtres perdent quinze hommes dont cinq prisonniers, parmi lesquels Jean Grou. Le soir même, par peur des Iroquois, disent les vieux registres de la Pointe-aux-Trembles, l'on enterre, sur place, près de la coulée de Jean Grou, les corps des Français tués.

Quelques jours plus tard, en présence du Père Millet, Jean Grou et quatre de ses compagnons étaient brûlés chez les Onneyouts. Découragés comme toujours par leur lourde défaite, les Iroquois avaient repris, dès le lendemain, la route de leurs cantons, renonçant à leur jonction avec les Bostonnais. Et les humbles volontaires de Colombet recueillaient cette gloire d'avoir préparé peut-être la victoire de Frontenac. Un de nos historiens, M. E.-Z. Massicotte, a voulu remettre en lumière le geste de ces héros oubliés. Il a même souhaité qu'un jour, sur le lieu consacré, s'élève un monument à la gloire de ces modestes combattants, émules de Dollard.

Pendant longtemps, sur la terre de Jean Grou, le souvenir de l'héroïque fait d'armes s'est conservé. Aujourd'hui encore les Desnoyers dits Lajeunesse qui, depuis deux cents ans au delà, ont remplacé sur son lot le cordonnier normand, retiennent la vieille histoire lointaine. « Il n'y a pas si longtemps, nous disent-ils en nous montrant un des talus de la coulée, la charrue déterrait ici des ossements ». Et ils ajoutent: « Que de fois, les grands-parents, pour nous rappeler à l'obéissance, nous ont jeté cette menace : Prenez garde ! les Iroquois vont se lever du fond de la coulée ».

La coulée de Jean Grou roule toujours ses eaux comme autrefois, ombragée maintenant de planes et de trembles nostalgiques. Tranquille et profonde elle décrit autour de la maison une courbe d'ombre. L'autre jour, dans cette atmosphère de souvenirs, au sein de cette nature sereine et douce, qui laisse si peu soupçonner une histoire tragique, j'ai essayé de recomposer le paysage de jadis, celui qu'ont porté dans leurs yeux la vieille aïeule Anne Goguet et l'ancêtre Jean Grou; j'ai essayé de me représenter leurs figures effacées, la sienne à lui surtout que tant de fois j'ai voulu ressaisir dans les traits persistants de la

lignée de ses descendants. J'ai donc revu le défriché au bord de l'eau, la maison blanchie au centre, dans le cadre énergique des labeurs ardents; j'ai vu les enfants, moins hauts que les grains, jouant dans la coulée, simulant peut-être des combats, pendant qu'arrive jusqu'à eux, de la fenêtre prochaine, la douceur d'une ballade normande; j'ai vu ensuite le défricheur, le fondateur du foyer et de la famille, énergique, haut, bien fait, menant ses bœufs dans les sillons de la terre neuve, rêvant au blé futur; je l'ai vu surtout, à l'instant de la bataille, continuant sa besogne de Français, tout simple comme aux champs, frappant de la même hache jusqu'au bout de son souffle, puis tombant sous l'effort trop grand, avec la paix et la fierté du devoir. J'ai vu enfin une pauvre mère désolée, veuve à quarante ans, qui rentrait le lendemain dans sa maison si vide, pour y presser contre son cœur ses huit enfants et contre ses lèvres le crucifix d'argent apporté du vieux pays, ce crucifix vénérable venu jusqu'à nous, tout usé, tout poli par les lèvres des anciens; oui, j'ai revu tout ce passé si cher, si simple et si grand, ô chers vieux ancêtres, humbles héros qui, avec tant d'autres anonymes, avez bâti notre histoire émouvante. Et moi, votre petit-fils lointain, qui vous envoyais ce jour-là mon salut le plus pieux, je fus aussi le pèlerin qui voudrait vous revenir avec du bronze et des fleurs.

Lionel GROULX, ptre.

OUVRE TA PORTE . . .

Ouvre ta porte . . .
Le jour luit, le coq chante et les vallons sont beaux,
Et l'Été, dans son char, avec orgueil transporte
La lumière aux vibrants et multiples flambeaux . .

Le miracle se renouvelle
Dans le sein de la terre aux mystérieux plis,
Vois grandir dans les champs la richesse nouvelle
Dont tes greniers seront remplis.

Mais la fécondité que ton regard contemple
N'est pas le fruit de tes soins recherchés;
Ce n'est pas toi qui fus l'ouvrier de ce temple,
Car les vrais ouvriers dans la mort sont couchés . . .

De la vieille moisson sort la moisson prochaine.
Le printemps précède l'été.
La tâche des anciens à ta tâche s'enchaîne,
Et tu ne serais pas s'ils n'avaient pas été . . .

Regarde leurs espoirs revivre
Dans les gerbes que nous cueillons;
Ce sont eux qui nous ont assuré de survivre,
Et leur vie est éparse en l'herbe des sillons . . .

Ouvre ta porte.
Vois monter sous le ciel les épis orgueilleux . . .
Que ta pensée ainsi se retrouve plus forte :
Sache respirer l'âme auguste des aïeux ! . .

Blanche LAMONTAGNE.

Juin 1919.

A CARILLON

La journée de Dollard

par l'abbé Edmond LACROIX

Le pèlerinage Dollard est né et il semble bien vivant.

L'an dernier l'*Action française* lançait un appel discret et nous étions partis en automobiles à peine plus nombreux que le groupe primitif.

Nous sommes retournés cette année par train spécial. A la Pointe-Fortune le comité du monument Dollard dirige ses invités vers un yatch du gouvernement fédéral gracieusement mis à sa disposition.

Les invités sont la vieille France toujours jeune et la Nouvelle-France représentée par un membre du gouvernement provincial, par la Société Saint-Jean-Baptiste, la Société Historique de Montréal, l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française, l'*Action française*...

C'est la France et le Canada réunis. La France vient chanter la louange de fils qui lui font honneur et le Canada français veut réparer un oubli qui a trop longtemps duré.

Il n'y a pas d'indifférents parmi les quelque cinq cents pèlerins du 24 mai presque tous décorés de l'insigne Dollard.

Une température incertaine et même menaçante jusqu'au moment du départ éloigne tous ceux qui ne venaient pas au Long-Saut pour déposer sur la tombe jusque là sans noms des héros morts au champ d'honneur de la patrie menacée, l'hommage de leur profonde admiration et de leur vive reconnaissance.

Mais comment parler de tombe lorsqu'il n'y eut que des cendres par les vents emportées.

La tombe, ici, c'est la terre qui a bu le sang et s'est mêlée à la poussière des ossements, ce sont les vieux arbres du coteau voisin qui ont frissonné d'admiration aux jours de l'éclatant combat et qui attristés ont longtemps attendu l'heure des réparations en mêlant leurs voix mélancoliques à celle de la brise pour chanter doucement la gloire des grands vaincus.

Cette heure est enfin venue. Là où s'élevait jadis le petit fortin, une croix étend ses bras, Il convient que le signe du Christ, de Celui qui a donné sa vie pour ceux qu'il aime, garde et protège le lieu du sacrifice des jeunes gens morts pour sauver leurs frères.

Et non loin de la croix, près de la petite église paroissiale. sur le chemin sans doute des iroquois un monument rappelle les noms des soldats tombés.

Ici ont généreusement donné leur vie pour la Nouvelle-France :

Adam Dollard des Ormeaux; Christophe Augier dit Desjardins; Jacques Boisseau dit Cognac; Jacques Brassier; François Crusson dit Pilote; Alonie Delestre; René Doussin; Simon Grenet; Laurent Hébert dit Larivière; Nicolas Josselin; Robert Jurie; Jean Lecompte; Louis Martin; Étienne Robin dit Desforges; Jean Tavernier dit Lalochetière; Nicolas Tillemont; Jean Valets.

Le capitaine algonquin Metiwemeg, le chef huron Anahontaha... fidèles jusqu'à la fin, se consoleront-ils d'être ainsi séparés de leurs compagnons d'armes ?

Qu'on me pardonne cette observation, il nous appartient de conserver le souvenir et de proclamer les noms d'amis dévoués, fils d'une race éteinte. Leur mémoire doit vivre et les voix algonquines et huronnes se sont tues depuis longtemps et pour longtemps.

Nicolas Duval, Blaise Juillet dit Avignon, Mathurin Soulard ont péri au moment du départ dans un premier combat; l'un tué par l'ennemi les deux autres noyés.

Dès notre arrivée. M. le maire de Carillon souhaite la bienvenue aux visiteurs et dit la reconnaissance que lui et les siens éprouvent envers ceux qui ont organisé cette fête.

Après le dîner gentiment servi par les dames et jeunes filles de la paroisse. M. l'abbé Brophy, né sur le territoire historique de Carillon et qui fit de persévérantes recherches pour localiser le site du combat, bénit la croix de bois de l'*illustre cimetière*.



LE MONUMENT DOLLARD, A CARILLON, DEVOILE LE 24 MAI 1919

De gauche à droite, 2e plan : MM. les abbés Philippe Perrier et Lionel Groulx, de l'"Action française"; le lieut.-comte de Clerval, représentant du consul de France; Emile Vaillancourt. du comité Dollard; M. Poirier, marguillier de Carillon; Alfred Laliberté, sculpteur; 1er plan, assis : M. l'abbé Maurault, p.s.s.; J. B. Lagacé, de la Société Saint-Jean-Baptiste; M. B. de la Bruère, du comité Dollard et M. l'abbé Verner, curé de Carillon.

Nous redescendons au monument. M. Lagacé, président du comité Dollard, parle le premier. Une fillette, descendante de Blaise Juillet et portant son nom fait tomber le voile qui nous cachait l'œuvre de M. Laliberté.

Les discours furent beaux parce que, selon une pensée bien connue, les mots que nous entendions étaient l'expression d'idées et dans les idées apparaissaient des âmes soucieuses de rendre hommage au vrai mérite trop méconnu.

M. Lagacé nous rappelle l'origine et l'œuvre de son comité. M. de Clerval, au nom du consul de France empêché de venir, dit pourquoi la France est à Carillon, et MM. Morin, les abbés Groulx, Brophy, Verner expliquent pourquoi nous y sommes.

Chanter la bravoure au service de la patrie, célébrer le courage prêt au suprême sacrifice pour l'établissement d'une civilisation supérieure, c'est, on le sent bien et les orateurs le disent admirablement, ce qui nous a conduits au Long-Saut.

« *Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie*
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie, »

Les élèves du collège Bourget, de Rigaud, sont venus se joindre à nous. Du bateau qui les amène ils font entendre les mâles accents de leurs voix soutenues par leur fanfare. Pendant toute la cérémonie, ces voix et cette musique répondent aux discours patriotiques en chantant les refrains de chez nous.

Ce fut une belle journée que la journée Dollard. Elle restera bien gravée dans la mémoire et les cœurs de ceux qui la vécurent.

Journée féconde aussi, apprenant à plusieurs le chemin de Carillon. Sans oublier les âmes solitaires qui sont allées rêver et cueillir les fleurs qui poussent sur la tombe des braves, rappelons le pèlerinage de Beauharnois et ces jeunes de nos collèges et de nos écoles qui ont célébré au Long-Saut la fête patronale du 24 juin.

Il nous reste à demander à l'*Action française* de créer d'autres journées semblables.

Les jeunes du Long-Saut ont eu les prémices :

« *Entre les plus beaux noms, leur nom est le plus beau.* »

Ils ne furent pas les seuls à jeter en terre canadienne des semences d'héroïsme. Il faut que partout où cette semence a tombé, elle germe et pousse en riches moissons de gloire pour les héros et en leçons pour nous.

Durant la chaude saison, nos enfants vont en foule à l'île Sainte-Hélène. Faisons-là une journée Lévis. Pendant que le fier marquis nous enseignera l'honneur, nous ferons revivre autour de lui la belle figure de Montcalm et toute l'épopée militaire qui a précédé la cession du Canada à l'Angleterre.

Pourquoi pas une journée de Salaberry à Châteauguay ? et il ne sera pas mal que nos concitoyens de langue anglaise en entendent les échos.

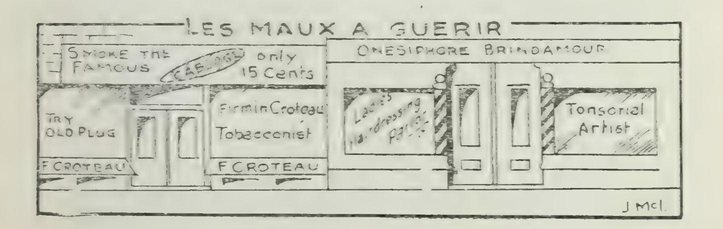
Il ne faudrait pas oublier nos héros de la grande guerre. Peut-être autour de nous voudra-t-on bientôt faire le silence sur des noms et des victoires qui sont bien nôtres.

Nous serons moins petits si nous vivons davantage avec ceux qui furent grands. Dis-moi qui tu hantes. . .

l'abbé Edmond LACROIX.

En chemin de fer écrivez toujours, sur la feuille que vous tend le garçon, votre *menu en français*. Quand le chef d'hôtel aura une forte collection de ces cartes où revient toujours la langue qu'il prétend ignorer, il finira par l'apprendre et la faire apprendre à ses employés. Faites de même sur les bateaux et aux hôtels.

Pour persévérer dans vos luttes, lisez *l'Action française*



MODÈLE ET INSPIRATRICE

Jeanne d'Arc et le patriotisme

par l'abbé Philippe PERRIER

Le six avril mil neuf cent dix-neuf, Mgr Alexandre Verde, secrétaire de la sacrée Congrégation des Rites,lisait, au Vatican, dans une fête bien française, le décret constatant que deux miracles nouveaux sont attribuées à l'intercession de la bienheureuse Jeanne d'Arc. Benoît XV était venu entendre cette proclamation qu'il avait, du reste, autorisée; et du haut de son trône, il laissait deviner son bonheur de pouvoir assister bientôt aux grandes solennités de la canonisation. Oui, elles viendront au cours de l'an de grâce mil neuf cent vingt ces belles fêtes romaines pendant lesquelles on décernera à Jeanne l'auréole des saints; et nul peuple, après le peuple français ne se réjouira autant que le petit peuple canadien d'origine française, qui s'efforce de continuer en Amérique l'œuvre de la vieille France en Europe.

Bien des enseignements sont intimement liés à la publication du décret relatif aux miracles dus à l'intercession de la bienheureuse Jeanne d'Arc; et dans son beau discours de réponse à Mgr Touchet, le Souverain Pontife a trouvé toute naturelle l'évocation du patriotisme de la Pucelle d'Orléans. La légitimité de l'amour de la patrie, nul ne doit la contester. Saint Thomas nous dit, en des termes des plus graves et des plus lumineux : « L'homme devient débiteur à l'égard d'autrui, à proportion de la diverse excellence des êtres et des divers bienfaits qu'il en a reçus. Or, à ce double point de vue, Dieu tient la première place, car il est la suprême excellence et le premier principe de notre existence et de notre conservation. Mais secondairement, le principe de notre existence et de notre conservation, ce sont nos parents et la patrie à qui nous devons la naissance et l'entretien de la vie. Donc, après Dieu, la plus grande dette de l'homme regarde ses parents et sa patrie : d'où il suit que si c'est un devoir de religion de rendre un culte à Dieu, de même et secon-

dairement, c'est un devoir de piété que de rendre un culte à ses parents et sa patrie. »[1]

Tout fidèle du Christ, qui n'est pas oublieux de sa foi, aime sa patrie. Combien plus ce sentiment est vivace dans une âme qui a pratiqué les vertus chrétiennes « dans la forme non point commune et vulgaire mais héroïque ».[2] Que sera-t-il dans cette jeune fille choisie par Dieu aux marches de Lorraine, près d'une église de village pour aller bouter l'Anglais hors du royaume de France? Voyez-vous comme la notion de la patrie se développe pour elle ! Elle entrevoit quelque chose de plus vénérable, de plus vaste que le duché, le bailliage, le coin de glèbe où se mouvait sa petite vie. Elle entend des voix qui font son éducation surnaturelle et qui lui disent: « Va, tu délivreras Orléans; va, tu feras donner au roi son digne sacre; va, tu chasseras ces Anglais, va, fille de Dieu, va ! va ! »

Et elle part « plutôt demain qu'après, plutôt aujourd'hui que demain » comme elle s'exprimait. Elle fit rayonner au ciel de l'histoire de France des noms que l'on répète avec respect : Vaucouleurs, Chinon, Poitiers, Orléans, Patay, Gien, Reims, Compiègne, Rouen. Lisez cet éloquent raccourci de Mgr Touchet, ce noble chevalier de Jeanne, dont le nom sera si profondément lié à celui de la Pucelle d'Orléans : « Vaucouleurs, c'est la chevauchée de la patrie qui s'ébranle, Chinon, c'est Charles VII discerné parmi les courtisans qui le cachent et rassuré sur la légitimité de sa naissance. Poitiers, ce sont les évêques, les docteurs, le Parlement, les femmes les plus qualifiées se ralliant à la mission de Jeanne. Orléans, c'est l'épée virginale délivrant en trois éclairs : l'éclair de Saint-Loup, l'éclair des Augustins, l'éclair des Tourelles, la cité indélivrable depuis des mois. Patay, c'est la plaine beauceronne écoutant parmi le cantique des grands blés, l'hosanna des guerriers qui ont vengé les morts de Crécy et d'Azincourt. Gien, c'est l'enfant de dix-huit ans dressée au

[1] IIa II ae, q. cI, art. 1).

[2] Acta Apostolicae Sedis. Decretum de miraculis in causa B. Joannae de Arc.

nom de sa mission, de son Dieu, de la France, contre les timidités de son roi et l'entraînant malgré lui sur la route du sacre. Reims, c'est la cathédrale s'ouvrant devant l'héritier de cinquante rois, la sainte ampoule retrouvant une goutte d'huile pour le bénir, la multitude criant Noël à soulever les voûtes, les cloches brisant leur poitrine d'airain à chanter l'alleluia de résurrection inespérée: c'est le drapeau de Jeanne à l'honneur après avoir été à la peine, c'est elle-même en larmes aux pieds de son prince, frissonnant de l'indicible frisson de la patrie sauvée. Compiègne, c'est la captivité, la trahison peut-être; Rouen !. . . Ce fut le martyr.» [1] Oui, mais ce fut le sacrifice d'une enfant qui sauve tout un peuple et toute une civilisation. Faut-il s'étonner, si le souvenir de Jeanne d'Arc enflamme les Français pour leur belle patrie ? Mais à nous, sera-t-il permis de déduire quelques leçons pratiques à l'occasion de la canonisation de cette jeune vierge patriote ?

Un autre éloquent panégyriste de Jeanne, l'abbé Coubé, fait remarquer qu'en France « au temps de la Pucelle, le patriotisme était *égaré* chez les uns et *découragé* chez les autres ».

* * *

Ne pourrait-on pas dire que chez nous le patriotisme traverse une crise analogue ? *Égaré*, il l'est chez un trop grand nombre de nos compatriotes qui sont de pauvres déracinés, de malheureux exotiques épris d'amour pour l'un ou l'autre des deux pays qu'ils appellent avec effusion nos « deux mères-patries ». Il est temps de les rappeler au sens des réalités historiques et constitutionnelles.

Répétons-leur le mot de Jeanne d'Arc : « La France aux Français », en disant, nous, avec la même logique et le même bon sens : « Le Canada aux Canadiens ». Déjà notre éminent théologien, Mgr Pâquet, s'est vu forcer de nous dire—chose inouïe dans l'histoire—que notre patrie,

[1] Œuvres choisies, oratoires et pastorales Tome IV, 3ième édition, P. 177.



Jeanne d'Arc au Sacre de Charles VII,
en 1429, par Ingres.

c'est le pays que nous habitons, c'est le Canada; c'est vers lui que nous devons tout d'abord porter notre amour. Je sais bien que d'aucuns trouveront nos théories étranges. On nous accusera même de chauvinisme. Était-il chauvin, l'abbé Coubé quand il disait qu'il « peut exister dans un pays des hommes qui se trompent sur la patrie et qui la mettent là où elle n'est pas » ? Et nous, nous n'aurions pas le droit de dire, comme lui à nos compatriotes : « La première place dans notre cœur revient à notre famille, à notre père à notre mère, à nos proches. La seconde appartient à la patrie, qui est comme le prolongement de la famille. La troisième est à l'humanité, c'est-à-dire dans l'espèce à l'ensemble des nations étrangères. Voici l'ordre logique, celui que la nature a écrit dans nos cœurs, celui qu'a exprimé le poète provençal quand il a dit :

J'aime ma maison plus que ta maison,
Mon village plus que ton village,
Ma province plus que ta province,
Et la France par-dessus tout. » [1]

Au risque de déplaire à certains professeurs du devoir d'intervention, je dirai que nous devons, nous aussi, aimer le Canada, notre patrie par-dessus tout; et nous prierons Jeanne d'Arc de faire naître cet amour intelligent et éclairé de notre cher pays dans les âmes de nos compatriotes, afin que la France nouvelle puisse continuer dans toute l'étendue du Dominion sa mission chrétienne de civilisation latine.

* * *

Jeanne d'Arc a relevé dans sa patrie les âmes découragées. Il vous souvient de l'état de la France, quand Jeanne entendit ses voix dans le calme des matins et des soirs « parmi le tintement des Angelus, ou le doux bruissement des forêts ». Ce doux pays était presque une colonie anglaise. Nous comprenons, nous, tout ce que cela com-

[1] Abbé Stéphen Coubé, *Jeanne d'Arc et la France*, 2ième édition, page 55.

porte. La Bourgogne et l'Université de Paris s'étaient ralliées à l'Angleterre. Il fut pénible à Jeanne de combattre non seulement l'étranger, mais encore des compatriotes qui s'étaient tournés vers le soleil levant de la maison de Lancastre. Ce lui fut également une grande douleur de constater l'apathie d'un grand nombre qui croyaient toute lutte inutile. Mais rien ne put fléchir son courage. Ici encore nous pouvons prendre Jeanne pour notre modèle, et nous placer sous sa protection. Elle relèvera les courages abattus, et réveillera les endormis Les uns et les autres sont des frères tout prêts à nous livrer à l'ennemi. On entend dire, hélas ! autour de nous : « A quoi bon ? Nous sommes destinés à périr ! Nos droits nous sont contestés dans huit provinces sur les neuf qui forment notre confédération anglo-française. » Ces lâches et ces timides se contentent de gémir sur les malheurs des temps et sur la spoliation de nos droits. Ils ne ne veulent pas agir. Quelques-uns se moquent même de ceux qui croient encore à la survivance de la race française en Amérique. Insensés, disent-ils, ces hommes qui réclament partout et toujours les droits du français ! Eh oui! insensé, sans doute, Montcalm qui accepta le combat et mourut en brave pour que la poignée de ses frères pût continuer la mission française sur les bords du Saint-Laurent.

On préférerait dormir ! Pourtant l'orage gronde au dehors. La menace de l'école nationale va toujours grandissant. Peut-on vivre en paix dans une tour d'ivoire, quand l'ennemi veut s'emparer de l'âme de l'enfance et de la jeunesse ? On ne voit pas les dangers de ces écoles dites nationales. Elles seraient pourtant protestantes et anglaises. Combattons-les avec méthode; la victoire ne couronnera que les efforts persévérants. Jeanne disait en parlant des Anglais : « La paix ! Il faut la leur imposer à la pointe de la lance. » Elle n'abdique pas le droit pour l'utopie. Faisons comme elle; et sachons démasquer les lâches et les faux frères.

* * *

Au mois de décembre 1911, le Pape Pie X approuvait une belle prière à Jeanne d'Arc composée par Mgr Latu-

lippe, qui considérait la bienheureuse comme libératrice de la race française. Le Comité permanent de la langue française la répandait à profusion chez tous les nôtres en Amérique. Je ne saurais mieux terminer cet article qu'en la citant :

«Demandons au Christ,ami des Francs qui par le bras d'une humble vierge a jadis sauvé la France de « protéger nos institutions, notre langue et notre foi ». « O Dieu de Jeanne d'Arc, sauvez encore une fois la France, sauvez notre cher Canada! »

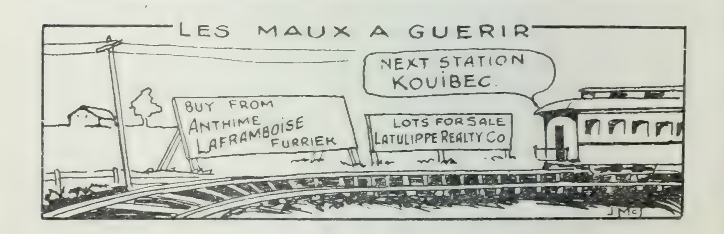
Benoit XV a bien voulu écrire sur cette prière les mots suivants : « Nous souhaitons que cette prière obtienne bien vite ce qu'elle nous demande. » Puisse, en effet, ce vœu se réaliser pour la plus grande gloire de notre patrie canadienne et de la sainte Église romaine!

Abbé Philippe PERRIER.

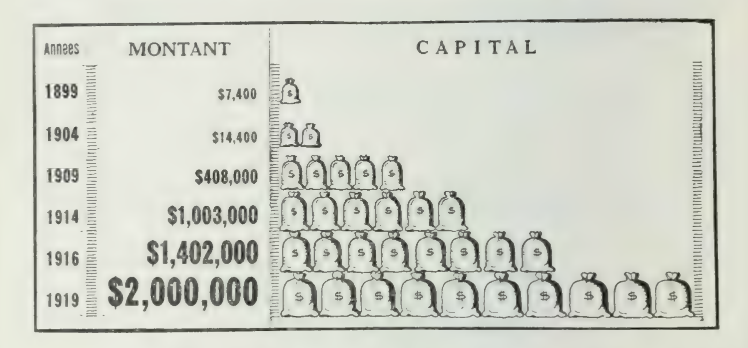
Affaire de distinction A un bal donné à Québec, lors de la visite d'Édouard VII, [aïeul du jeune prince de Galles qui vient de nous visiter], le prince adressa la parole en français à la jeune fille qu'il accompagnait ; elle s'excusa de ne point le comprendre, en lui disant qu'elle n'était pas canadienne-française. — « Je le sais parfaitement, lui dit le prince, mais à Londres les jeunes filles distinguées comme vous parlent toutes le français, *as an accomplishment.* » Je n'ai pas besoin de vous dire que l'*accomplishment* ne fut pas oublié, et cette jeune fille et ses sœurs apprirent à parler notre langue...

Sir François LANGELIER.

L'Action française est l'organe des gens distingués.



Progression de la Caisse Nationale d'Économie



CE QUE NOUS PAYONS EN 1919

Nous distribuons cette année à nos pensionnaires, $101,401.09; nous continuerons de faire un partage analogue tous les ans. Comme le capital actuel est de $2,000,000.00, et qu'il augmente rapidement de jour en jour, l'intérêt atteindra donc bientôt un montant fabuleux, dont bénéficieront les membres de la Caisse Nationale d'Économie. Pour mettre ces multiples avantages à la portée de toutes les bourses, la Caisse Nationale d'Économie a cru devoir instituer différentes catégories de rentiers, suivant le montant de la cotisation annuelle. En voici la liste :

(VOIR PAGE SUIVANTE)

A LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE
286, rue Saint-Laurent, Montréal.

Veuillez me faire parvenir gratuitement votre livret «Comment se créer des rentes ?»

NOM..

ADRESS..

....

....

L'Action française au foyer canadien

C.-J. Magnan

Après 1763, la famille canadienne devint un foyer de culture française, l'unique école, dans bien des paroisses, où les enfants purent apprendre à lire et à écrire.

La maman, ancienne élève des Ursulines de Québec ou des Trois-Rivières, ou des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, se fit maîtresse d'école pour ses enfants. Les maîtres ambulants portèrent aussi, de paroisse en paroisse, le flambeau de la langue française en enseignant dans les familles les éléments de la lecture et les premiers rudiments de la grammaire.

L'église, avec ses gais et pieux dimanches, fut aussi une école de français très efficace : le prône et le sermon hebdomadaires entretinrent chez nos pères le goût du bon langage et contribuèrent,dans une large mesure,à garder à la langue française, au Canada, le cachet du grand siècle.

Mais nulle action française ne fut plus vivante que celle de la lecture en famille. Les quelques vieux livres français conservés précieusement dans les familles,et les volumes de la bibliothèque paroissiale, « alimentaient » les longues veillées d'hiver.

Au temps déjà lointain de mon enfance (1875), c'était l'habitude, chez mon grand-père Béland, qui demeurait à la Rivière-du-Loup, en Haut, au coin de la route du Petit-Bois et du chemin de Sainte-Ursule, de lire presque tous les soirs d'hiver, quelques chapitres d'un beau et bon livre, tel le *Manuel des parents chrétiens* de l'abbé Mailloux.

Après mes souvenirs de la famille, de l'école et de la vieille église, ceux qui se rattachent à mes « premières lectures » sont restés les plus vivaces. J'aimai de bonne heure à lire, aux heures libres, les dimanches et jours de congé, et au cours des longues soirées d'hiver. La lecture de bons et beaux livres était de tradition familiale. Le premier petit livre dont je me rappelle le titre et le contenu, c'est la *Dame Noire*. Minuscule bouquin français, ren-

fermant la plus touchante histoire et que je relus bien des fois, vers l'âge de sept ou huit ans. Ce furent ensuite les admirables contes du chanoine Schmid, que l'inspecteur d'écoles de notre temps, M. Pétrus Hubert, distribuait dans ses visites aux écoles du district. A l'époque de ma première communion, le bon M. Boucher, dont je servais souvent la messe sur semaine, m'ouvrit les trésors de sa bibliothèque. Parmi les nombreux livres que j'apportais du presbytère à la maison, il m'en souvient de deux : *Le Vieillard de la Montagne* et *Mes Prisons*, de Silvio Pellico. Ces livres eurent grand succès dans le cercle de la famille et des voisins qui se réunissaient, les soirs d'hiver, pour entendre lire à haute voix de belles histoires, qui édifiaient, intéressaient et faisaient souvent pleurer. Deux autres livres conquirent aussi le suffrage de mes fidèles auditeurs : ce sont les *Soirées Artésiennes*, imprimé à Lille, chez Lefort, 1832, et la *Captivité de Louis XVI*, sans nom d'auteur, imprimé également à Lille, en 1841. Je conserve pieusement ces deux vieux volumes, souvenirs précieux de la modeste bibliothèque de mon vénéré père.

J'ai souvenance aussi du profond intérêt créé dans notre petit cercle, par la lecture d'une *Histoire populaire de Napoléon Ier, suivie des anecdotes impériales*. Quel enthousiasme chez mes auditeurs au récit des exploits du petit caporal et des triomphes du grand empereur!

Je ne liai connaissance avec les auteurs canadiens que vers l'âge de douze ans. En 1875, la librairie J.-B. Rolland et Fils publiait la *Nouvelle Série de Livres de Lecture*, en cinq parties, préparée par A.-N. Montpetit. Ces excellents livres contenaient plusieurs jolies pages canadiennes qui éveillèrent chez moi le goût des choses de chez nous. Ma curiosité ainsi piquée me fit remarquer, dans la bibliothèque de Mgr Boucher, la collection du *Foyer Canadien*, en quatre volumes, publiée à Québec de 1863 à 1866. C'est là que je lus pour la première fois les belles pages de l'abbé Charles Trudelle sur les *Bois-Francs;* le plus canadien de nos livres, *Jean Rivard l'Économiste*, de Gérin-Lajoie; la *Biographie de F.-X. Garneau*, par l'abbé H.-R. Casgrain. Deux autres livres firent les délices de notre petit cercle au cours de l'hiver de 1880 : les

Anciens Canadiens de M. de Gaspé, publié à Québec en 1877, et le *Grand Vaincu* (*Montcalm*) d'Henry Cauvain, qui parut à Paris, chez Lecoffre & Fils, en 1878. Ah ! les bonnes soirées que nous valurent ces deux beaux livres. Nous nous rappelons avec une vive émotion la joie intense des veillées de la « maison jaune ». Groupés autour de la table de la grande cuisine réchauffée par un énorme poêle à deux ponts, l'auditoire habituel de nos lectures pouvait jouir tout à la fois du charme des belles pages lues à haute voix et du bien-être de la tiède atmosphère du dedans, quand, au dehors, il faisait froid à pierre fendre,ou que la « poudrerie rafalait » dans les fenêtres.

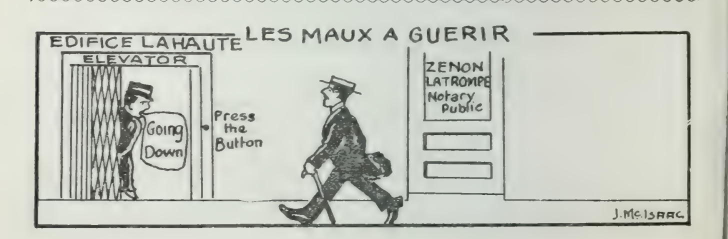
De ces jours lointains de mon austère enfance, qui ne furent pas sans consolations, je conserve un souvenir qui m'est bien cher : la vieille horloge de ma vénérée grand'-mère maternelle. Elle-même avait reçu cette relique de famille de ses parents. Chaque fois que j'entends ses longs battements et son timbre grêle, je songe à ces heures heureuses de mes lectures d'enfance.

Oh ! les vieilles horloges, combien elles savent dire des choses touchantes au cœur de ceux qui se souviennent !

C.-J. MAGNAN.

Québec, 19 juillet 1919.

Brunetto Latini, le précepteur du Dante, avait choisi la langue française pour la rédaction de son *Petit Trésor*, « parce que la parleure française est plus délitable langage que moult d'autres ».



Le chemin de l'amour

Pour aimer ton pays, va contempler les champs,
Les rivières, les bois et les coteaux penchants ;
Va regarder les fleurs, et va fouler les herbes
Au bord de la clôture où les moissons superbes
S'inclinent, en t'offrant l'or de leurs clairs épis ;
Explore la forêt au somptueux tapis ;
Bois au ruisseau, franchis les montagnes, écoute :
Mille chants, mille bruits s'élèvent sous la voûte
Sans cesse frémissante où filtre un peu d'azur ;
Prends, goûte : tout cela t'appartient, sois-en sûr ;
Regarde, emplis tes yeux du spectacle des choses ;
Retiens-en la splendeur sous tes paupières closes,
Car c'est par le chemin des regards éblouis
Qu'en ton âme, à jamais, pénètre le pays . . .

Albert LOZEAU.





C'est par un dimanche ensoleillé du mois de juillet. Les gens de la messe sortent tout justement. Aux fenêtres des demeures voisines, paraît la figure de la femme qui a patiemment gardé la maison; quelques accents mâles et nobles du *Kyrie* ou du *Gloria* sont venus lui apporter des visions de la grand'messe chérie; elle s'est mise à genoux lors du tinton de l'Élévation, et depuis quelques minutes, elle guette la fin de la messe, courant à ses casseroles où grésillent les sauces, et revenant en hâte, pour voir un peu les toilettes et les groupements. Le spectacle est toujours nouveau. D'abord, se faufilant en tapinois, paraissent les sept ou huit paroissiens incorrigibles qui sortent toujours avant la fin de la messe; ils ont entendu la messe en arrière, tenant leur chapeau à la main, sous l'escalier du jubé ou près des bénitiers, et, bien que monsieur le curé les ait souvent avertis, et qu'il leur lance des yeux significatifs au moment du dernier *Dominus vobiscum*, dès qu'il a le dos tourné pour le dernier Évangile, nos gens n'y tiennent plus. Natures exubérantes que tout repos contraint, impatiente ! Dès qu'ils ont revu le grand air, les voilà bien ! Les uns gagnent tout de suite leur voiture, d'autres se tiennent sous le portique et allument leurs pipes. Ces précurseurs apparus, tout à coup les trois portes s'ouvrent à la fois, une gerbe de notes musicales fuse dans l'air tiède; elle renferme toutes les joies du culte satisfait et tout l'amour du bon dimanche. Puis, c'est un fourmillement d'habits noirs ou de couleur et de toilettes d'été. Tout est confus pour l'heure. Bientôt tout se démêle, les gens du village regagnent le foyer, et, sur le grand perron se forment et se reforment les groupes, selon la parenté ou les relations. Il fait si bon se voir, et vaincre l'isolement qu'entraîne le labeur

de la semaine. Là débordent toute la jasette économisée par les fatigues des jours de peine, et toutes les réflexions amassées au cours des veillées silencieuses. Un petit groupe d'intéressés se serrent autour du crieur public qui annonce un encan, mais la masse fraternise, insoucieuse, sous la caresse du soleil qui embellit ces rudes traits de campagnards. Une à une, les voitures, ramenées par les hommes, viennent galamment chercher les dames au trottoir. Il en reste quelques-unes, soit que la femme soit restée dans l'église à faire ses dévotions, soit que l'homme s'attarde au bureau de poste, ouvert à cette heure pour la malle des campagnards.

Qu'y a-t-il donc aujourd'hui, qui trouble la belle ordonnance du spectacle accoutumé ?

Le vieux temple paroissial n'a rien perdu de son charme familial; le clocher bistré de soleil pointe toujours allègrement vers le ciel, l'organiste fait ronfler les tuyaux d'orgue; et pourtant le courant de la foule se porte vers le magasin de Lanthier, presque en face de l'église, un peu à gauche. Une voiture est là, dételée, le brancard levé en haut et soutenu par un câble, les roues stabilisées par des cailloux; bref, tout indique la volonté d'un propriétaire qui veut s'y établir à demeure et s'improviser une tribune. Un homme, debout dans la voiture, et visible de loin, gesticule avec l'infatigable animation d'un moulin à vent ou d'une girouette, appelant d'un geste arrondi et coulant cette foule qu'il sait avide de nouveau; son toupet en désordre, le pauvre homme se *détruit* vraiment. Sa voix, dominatrice et insinuante à la fois, une voix de *boutefeu* électoral, clame sans arrêt comme un tocsin d'alarme ou le carillon pour un « gros baptême » : « Par ici, les amis, par ici.

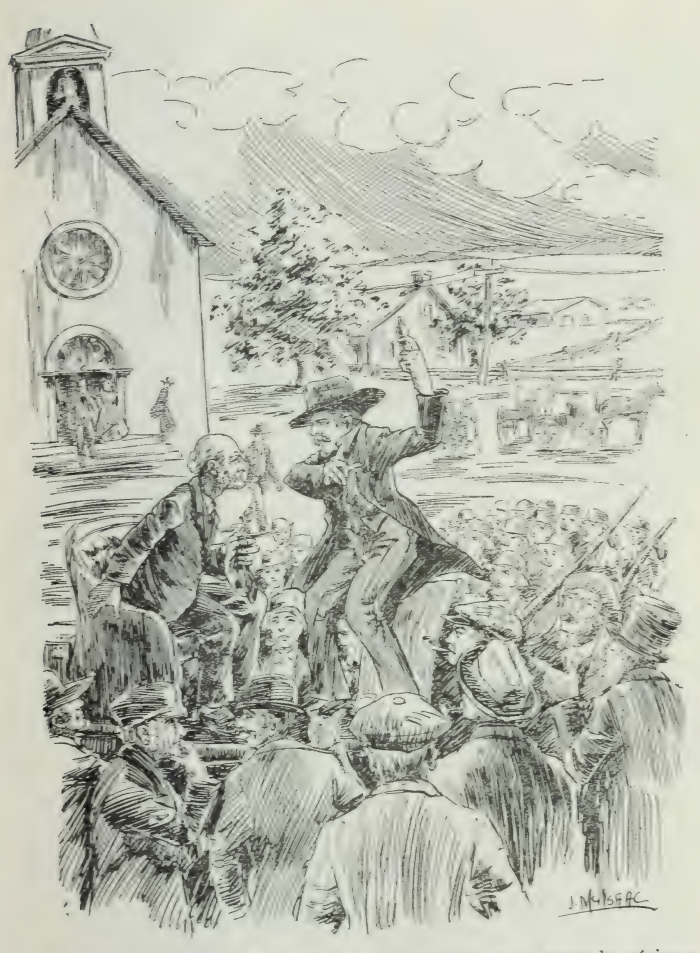


Venez voir toujours, on n'est pas obligé d'acheter ! » L'homme est un peu gros, il porte un froc noir, son cou est encaissé dans un haut collet blanc, il est tout en gestes, en clins d'œil provocateurs, il déborde de faconde baveuse, entre son pouce et son index miroite au soleil une petite bouteille de liquide blanc. La voiture est sale, elle vient de loin, peut-être de Montréal; une caisse dépasse en dessous du siège. De loin tout est fascinateur, et comment ne pas aller voir, ne pas écouter cet homme si poli et si bien mis qui parle comme notre « membre » et se démène comme un possédé, dût-on se faire échauder et revenir attrapé, ayant une fois de plus fait le badaud.

Je ne sais comment apparaît le rebouteur qu'on va chercher dans sa grange où la vulgarité des labeurs quotidiens ne laisse deviner le grand homme qu'aux seuls initiés, le rebouteur qui se fait prier, se plaint qu'on le dérange ou bien déplore l'hostilité des médecins, puis qui se rend auprès des malades, bizarre dans son accoutrement, mystérieux par ses gestes de voyant, ses paroles péremptoires et sa sauvagerie voulue, le rebouteur enfin qui guérit de temps en temps, soigne les gens comme des animaux, auquel s'attache encore un prestige ténébreux et l'auréole de la persécution. Non, dis-je, je ne connais pas le rebouteur. Du moins, vous avez bien reconnu dans mon portrait de tout à l'heure, le charlatan.

Il n'avait pas eu tort de compter sur un attroupement, le hâbleur, et ce fut bientôt, en rangs pressés autour de la voiture, ou bien disséminés à portée de voix, un tas de badauds aux figures levées vers ce beau parleur, pendant que le soleil malicieux faisait se plisser les paupières, se pencher les couvre-chefs, et jouait de tous ses rayons sur les visages sans mégarde. Je m'approchai aussi, curieux de voir comment on « attrape » le populaire.

Jugeant la foule assez compacte et juste à point les curiosités, le monsieur en froc noir fit feu de toutes ses batteries. Ce liquide blanc, si simple en apparence, pareil à la pâte délayée des ménagères, mais que la science moderne, avec ses procédés chimiques, avait seule pu tirer du néant, — et, ce disant, il faisait miroiter au soleil la damnée petite bouteille — était souverain con-



Le charlatan susurra une phrase quelconque avec tout le sérieux d'un sorcier jetant ses formules cabalistiques.....

tre les surdités. Il ne manqua pas de lire avec émotion quelques lettres reçues de ses miraculés, lettres de reconnaissance convenue et de formules larmoyantes, comme les gros journaux en publient. Puis, il fit un tableau pathétique de ce mal qui rend fade la vie elle-même, de cet isolement terrible de l'être au-dedans de lui-même, par quoi il se sent un étranger dans sa patrie, dans sa propre famille. Oh ! Il y eut une tirade déchirante sur les vieux qui vont mourir et qui, « entendant plus dur » à force de vieillesse, sentent un peu le silence du tombeau déjà peser sur eux, et en toute innocence, se trahir cruellement l'oubli de l'autre génération. Quelques vieux pleuraient; il y avait dans tout ce larmoiement de l'orateur une si grande âme de vérité pour eux.

Le fer chaud fut aussitôt battu. Notre homme avait annoncé que le trop fameux spécifique opérait en moins de cinq minutes. Aux frémissements de la foule, il devinait bien qu'on n'achèterait pas de confiance, et que l'instinct obscur des masses réclamait une expérience sur place. C'était le dernier atout du jouteur. Avisant le vieux Julien Gagnon qui, de sa main droite, s'était entouré l'oreille pour mieux entendre, et dont les sourcils froncés trahissaient une impatience concentrée de ce qu'on fît du tapage autour de lui, le charlatan se dit qu'il avait trouvé son sujet, et que ce vieux-là devait entendre dur. Brusquement, il fit un large geste d'accueil dans la direction du vieillard : « Avancez, mon brave homme. Je suis sûr que vous entendez dur, et que de guérir, d'entendre encore les cris de vos petits-fils et la douce rumeur de la ferme, vous rajeunirait de dix ans. Vous m'avez l'air honnête et loyal, vous direz les choses telles qu'elles se passeront. Venez, mon ami. Ça ne vous coûtera rien, à vous, puisque vous donnez l'exemple aux autres. » Tout rouge de ce qu'on l'eût ainsi interpellé directement, l'humble vieillard fut poussé de mains en mains, sans avoir eu le temps de se reconnaître ni de se récuser. On le hissa fiévreusement, et la foule se fit muette, dans l'attente du mystérieux. Ce vieux Julien Gagnon, lorsqu'était venu pour lui le temps de dire adieu aux durs et chers labeurs de la ferme, à cause des jambes qui fléchissaient et de la tête

qui n'était plus solide, n'avait pas voulu comme tant d'autres « s'amener » au village; il avait préféré hanter encore la ferme, regarder picorer les poules, conter des contes aux petits enfants, être l'aïeul qui parcourt en songeur les chemins de campagne courus dans la jeunesse. On l'amenait à la messe, quand il faisait beau, et le cher homme se rappelait des passages du prône de monsieur le curé Lafontaine, mort huit ans auparavant; il était de la race qui prisait les sermons du curé à l'égal du bon pain d'habitant. Somme toute, c'était un bon aïeul que le père Julien Gagnon, l'un des plus assurés et plus fidèles trésoriers, des quelques histoires et légendes fleuries autour de la chronique de la paroisse.

Comme il était confus de se voir perché là, lui le bon vieux, qui ôtait toujours sa casquette pour parler au curé, au maître d'école, et qu'une poignée de mains de notre député attendrissait jusqu'aux larmes ! Ayant vécu dans l'obscurité des héroïsmes sans témoins, il se troublait sur le pavois. Toute la paroisse le regardait, et n'ayant jamais été marguillier, cela le troublait grandement. On l'avait installé sur le siège de la fameuse voiture, le charlatan à ses côtés manipulait en ce moment quelque chose dans sa valise; tout avait fait silence, et, gravement assis, les deux mains sur ses genoux et la tête droite, dans une pose hiératique, Julien Gagnon attendait, son pauvre cœur battant bien fort.

Le charlatan se recula un peu dans le fond de la voiture, susurra une phrase quelconque avec tout le sérieux d'un sorcier jetant ses formules cabalistiques au-dessus de la chaudière, puis, se rapprochant, clama avec assurance : « N'est-ce pas, père Gagnon, vous n'avez rien compris de ce que je viens de dire ? » Le vieux secoua énergiquement la tête, avec déjà un air de croire au succès de l'expérience. Comment ne pas guérir, ne fût-ce que pour récompenser ce brave homme de sa prédilection ? La curiosité de la foule était au plus haut point. Le charlatan prit un morceau d'ouate, l'imbiba de la magique liqueur blanche, et délicatement, en homme sûr de l'effet, l'introduisit dans l'oreille droite du bonhomme, puis, — on aurait entendu bourdonner une abeille — procéda de

même dans l'oreille gauche. Il se recula de nouveau, et, vrai magnétiseur, dominant par son calme la foule déjà gagnée au prodige, plongeant ses yeux vifs dans les yeux hagards du patient, il parut commander le résultat. Ce qui se passait dans la tête de Julien Gagnon, vous le devinez ! Peut-être, en ce remède, y avait-il un procédé chimique pour sensibiliser temporairement le nerf auditif ! Je ne sais. Surtout, il y avait de la suggestion. Le vieux Julien Gagnon ne pouvait que vouloir ardemment guérir, du moins pouvoir jeter un solide « Oui » à la question prévue. Gêné par le regard plongeant de cet homme instruit, comprenant quelle déception il infligerait à la foule s'il ne se sentait pas mieux, désireux de la petite gloriole d'avoir mis en vogue le remède fameux, bref, tout y aidant, Julien Gagnon allait, sans s'en douter, s'imaginer qu'il entendait mieux.

Toujours calme, le charlatan enleva l'ouate, puis, un peu ému devant l'épreuve décisive, il se recueillit un peu, prononça de nouveau une phrase à voix basse, et tout à coup, fonçant presque sur le vieillard à la manière d'un fantassin qui enlève une redoute : « Vous avez compris, n'est-ce pas ? » — « Sûrement, monsieur ! Vous avez dit : Voilà un vieux qui va être content ! » — « Je vous l'avais bien dit, » entonna avec triomphe le charlatan, « mon remède est infaillible ! » Puis, d'un noble geste, il tendit la bouteille au père Julien Gagnon et l'aida à descendre de la voiture.

Ce ne fut qu'une acclamation dans toute la foule, chacun se retournant vers son voisin pour échanger les émotions et s'entre-affirmer la nouvelle conviction sur le fameux remède, quelques-uns jetant leur chapeau en l'air. Le vieux Julien Gagnon souriait à tous, en vrai miraculé, causant un peu dans tous les groupes pour jouir de l'effet persistant du remède sans pareil. On l'entourait avec respect, et quelques indiscrets regardaient ses oreilles pour sonder le secret de ce mieux subit.

Dans la foule déjà remuée, le charlatan jeta un deuxième coup de sonde. Il avait remarqué le vieil Anthime Brabant, un incorrigible « changeur de chevaux » ; le vieux Brabant n'avait cessé de fixer le charlatan, comme pour

demander la faveur d'un appel. « Je vais faire un dernier essai », annonça l'habile manieur de foules. Il refit son manège, et, sous l'empire d'une suggestion plus forte encore, le vieux Brabant ne manqua pas de se sentir tout à fait guéri.

La trouée faite dans l'opinion, le charlatan ponctua avec émotion qu'il ne reviendrait peut-être jamais dans ce joli village de Saint-Anicet, il fit danser le spectre de la vieillesse tôt venue pour ceux qui l'entouraient, et les adjura de se pourvoir de ce remède. « Cinquante sous, c'est pour rien ! »

Comme de fait, une bousculade générale s'établit pour approcher du marchepied de la voiture, les mains se tendirent crispées par l'effort, chacun se faufila de son mieux, pendant que notre charlatan, paternel, attentif de prévenances et débordant d'amabilités, empochait les écus blancs que les bonnes gens tiraient du portefeuille roulé en boule et décoloré,ou encore du coin du mouchoir solidement noué. Tout se faisait vite, et comme à la dérobée. Ceux qui étaient servis jouaient des coudes pour sortir du cercle, et, libres, s'empressaient de palper la petite bouteille, de lire avec effort les prescriptions, puis, glissant le tout dans leur gousset, se hâtaient pour le départ. Au loin, quelques spectateurs du village, rentrés de la messe, dépouillés de l'habit propre qu'il faut ménager, ressortis de leur demeure en belle chemise blanche, — tenue de dimanche ! — s'appuyaient les coudes sur leur clôture et contemplaient la scène, en attendant que la femme appelât pour le dîner. Je vis, près de là, quelques enfants grimpés dans les bras de leur père pour mieux voir.

Un moment, l'entraînement fléchit. Le vendeur eut une dernière inspiration : il annonça que, dix minutes encore écoulées, le remède se vendrait une piastre. Quelques hésitants sortirent alors de la torpeur indécise et mirent à profit la dernière chance.

Tout était fini, et le devant du magasin Lanthier semblait désert, et la voiture paraissait curieuse et bête dans son isolement, maintenant que le charme était rompu et que s'était dissoute la grande rumeur de la foule. Les

voitures, une à une, quittaient les barres d'attache, sur la place de l'église, et passaient au grand trot, afin de regagner le temps perdu; en passant, on jetait un dernier regard sur le charlatan qui refermait sa valise et faisait l'homme occupé. De fait, il fit tout de suite ratteler son cheval, et s'enfuit sur la grande route. Chacun rentrait dîner : je m'en allai lentement, encore tout pensif de tant de psychologie vécue. « Enjôleur, va ! » pensais-je de ce parleur à haut collet blanc, sorte de Numa Roumestan de la blague. « Pauvre peuple ! » disais-je aussi. « Il se fera reprendre à la première occasion ».

En tout cas, mieux valait pour l'homme à la bouteille ne jamais rencontrer le vieux Julien Gagnon ! Deux jours plus tard, le vieux s'éveilla plus sourd qu'auparavant, du moins à son dire; il trouvait plus dur son ancien état et plus terrible son isolement, maintenant qu'il avait connu l'heure glorieuse et illusoire de la délivrance. « Ah ! Si je le tenais » ! grommelait-il, en regardant ses vieux poings tout racornis. Il ne lui pardonna pour de vrai qu'aux Pâques de l'année suivante.

Jacques Hertel.

Les voyageurs de commerce Plus que quiconque les voyageurs de commerce peuvent contribuer à faire respecter les droits de la langue française. Un grand nombre déjà d'entre eux, en particulier ceux des Cercles catholiques, font de l'excellente besogne. Ils exigent qu'on leur parle en français dans les gares, sur les trains, sur les bateaux. Ils ne montrent leur carte d'identité que si on a le soin de la leur demander en français. Dans les hôtels et partout où l'on mange, ils réclament des menus et un service en français. De même, ils insistent auprès de leurs patrons anglais pour avoir des annonces et des circulaires en français, etc., etc.

Qu'un plus grand nombre, que *tous*, suivent cet exemple et Sa Majesté la Langue française reconquerra dans le domaine des affaires la place qui lui revient.

UN DOCUMENT

Le prince pense en français

par Louis Dupire

L'intervention opportune de Mgr l'archevêque de Montréal a,pour jamais,préservé de l'oubli la pièce qu'on trouve dans la page voisine. On a pu lire dans les journaux anglais, comment s'est effectué le sauvetage de ce brouillon royal. Au déjeuner offert par la ville au prince de Galles, Son Altesse avait griffonné, sur le dos du menu, les grandes lignes de la brève allocution qu'il devait prononcer. Cette formalité accomplie, le prince fit de ce chiffon de papier une boulette qu'il allait lancer sous la table; le vent de l'oubli l'aurait tôt emporté. Il avait heureusement un voisin attentif à qui sa haute dignité permettait de prendre quelque liberté avec l'illustre visiteur, d'arrêter le geste que le prince esquissait. Sa Grandeur réclama le papier : le Prince, après l'avoir défroissé, le céda quand lui en fut expliqué le prix insoupçonné. Cette pièce prouve en effet, que non seulement Son Altesse parle français, mais encore qu'elle *pense* français.

Ainsi qu'on l'aura pu voir, les notes sont tout à fait l'aide mémoire, avec les distractions même, qu'un orateur de chez nous,appelé à porter la parole dans une ciconstance identique, eut jeté sur le papier. Le prince et ceux qui ont veillé à l'ornement de son intelligence ont donc cru qu'il valait la peine qu'il maîtrisât la langue de tous les gens policés et,au surplus, d'un élément important de la population d'un des Dominions britaniques.

A Hull, le royal visiteur a fait observer à quelqu'un de sa suite qui lui disait quelques mots en anglais : « Aujourd'hui, je ne parle que français.» Il a rendu hommage de façon plus directe et plus spontanée encore au français en criant *au revoir* à la population de Winnipeg l'acclamant à son départ. Parler français lui est donc naturel, car il se fut sans doute abstenu, à la réflexion, de cet hommage à une langue particulièrement honnie et persécutée en cette ville. Il faut bien avouer, pour le disculper aux yeux des orangistes, que des mots remplis de sève et de cordialité comme *au revoir*, ils n'en ont pas en Angleterre.

L'hommage d'un prince anglais au français

Remerciments hospitalité
Quand je sus Montreal
pas dans programme
j'ai demandé a M le M
si ca lui convennait
que j'fasse visite privée
car je sentais que je
ne pouvais pas partir.
pour l'Ouest sans passer
par Montréal
Extrêmement touchée
reconnaissant merveilleux
acceuil j'ai reçu ce matin

Reproduction des notes autographes de Son Altesse le prince de Galles pour servir à son discours prononcé au dîner du Mont-Royal, à Montréal, le 2 septembre 1919.

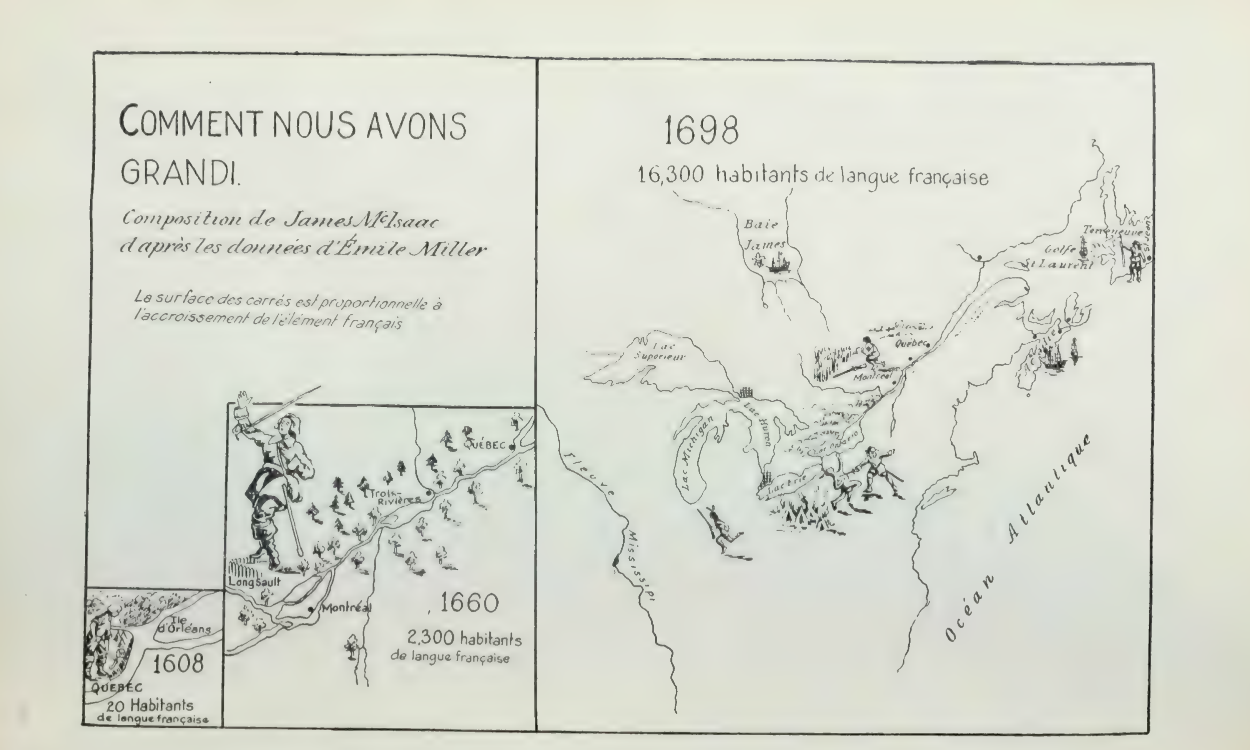
Cette suite d'incidents forme un excellent recueil de préceptes à l'usage de nos hommes publics unilingues. Elle établit qu'il est politique de parler la langue de la population avec laquelle on vit, puisqu'aux gens dont l'éducation a été le plus soignée du monde, on a pris la peine d'apprendre la langue d'un pays auquel ils ne font qu'une très rapide visite; que le français, qu'ils cherchent à éteindre et à discréditer, brille parmi les connaissances des esprits les plus ornés.

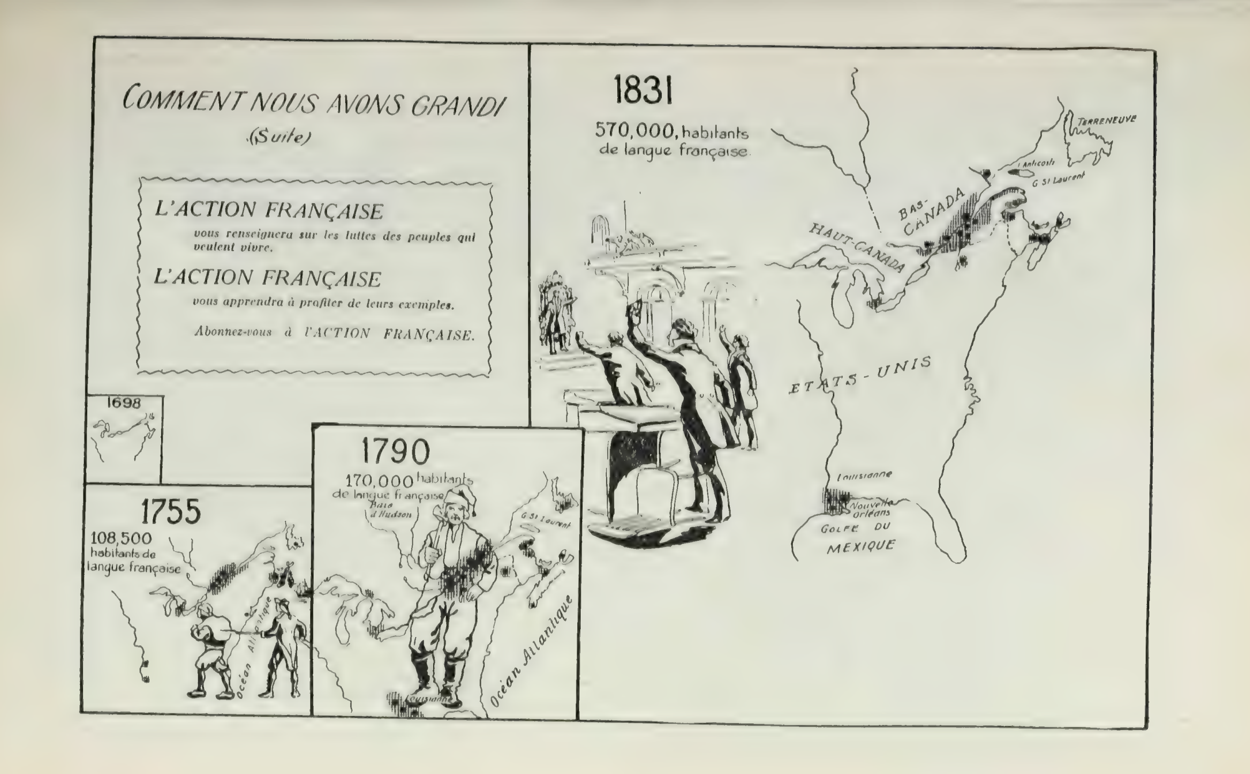
Se souvient-on de cet autre incident ? C'était à l'inauguration du Pont Victoria. Une demoiselle, jolie ma foi, se trouve voisine de hasard, pendant la cérémonie, du futur Édouard VII. Il lui adressa quelques mots aimables en français. Elle rougit, mais confessa, comme piquée : *Your Royal Highness. I know no French at all.* En anglais très pur cette fois, le prince répliqua par un mot qui fit passer son interlocutrice du rouge à l'écarlate, qu'en Angleterre toutes les femmes du bon monde parlaient couramment français. L'histoire ajoute que, depuis, cette demoiselle à la science linguistique courte, piocha et vainquit les difficultés de la langue française.

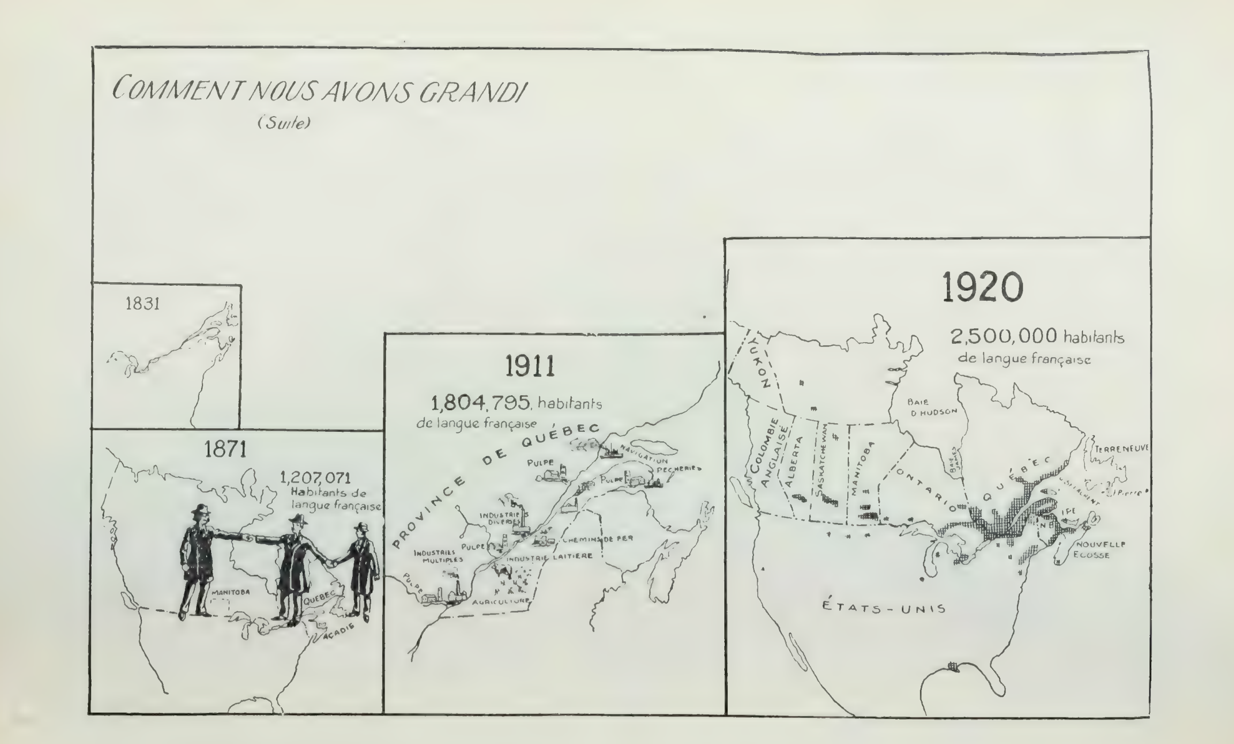
Combien d'unilingues en feront autant après la visite du petit-fils qui pense en français ? Combien du moins, de petites sottes et de petits sots, pris d'anglomanie, et qui affectent de parler la langue de l'envahisseur en toutes circonstances, comprendront la supériorité très nette que confère la connaissance de la commune langue intellectuelle et sociale de l'univers entier.

Louis Dupire.

Le célèbre docteur allemand Schelling a apporté ce curieux témoignage à la langue française : « Quand je veux me rendre un compte exact de ma pensée, j'écris ma phrase en français, puis je traduis en allemand ».


COMMENT NOUS AVONS GRANDI.
Composition de James McIsaac d'après les données d'Émile Miller
La surface des carrés est proportionnelle à l'accroissement de l'élément français
1608
QUÉBEC
Ile d'Orléans
20 Habitants
de langue française
1660
2,300 habitants
de langue française
QUÉBEC
Trois-Rivières
Montréal
Long Sault
1698
16,300 habitants de langue française
Baie James
Lac Supérieur
Lac Michigan
Lac Huron
Lac Ontario
Lac Erié
Montréal
Québec
Golfe St Laurent
Terreneuve
St Jean
Fleuve Mississipi
Océan Atlantique


COMMENT NOUS AVONS GRANDI
(Suite)
L'ACTION FRANÇAISE
vous renseignera sur les luttes des peuples qui veulent vivre.
L'ACTION FRANÇAISE
vous apprendra à profiter de leurs exemples.
Abonnez-vous à l'ACTION FRANÇAISE.
1698
1755
108,500 habitants de langue française
Océan Atlantique
1790
170,000 habitants de langue française
Baie d'Hudson
G. St Laurent
Océan Atlantique
Louisiane
1831
570,000, habitants de langue française.
TERRENEUVE
I. Anticosti
G. St Laurent
BAS-CANADA
HAUT-CANADA
ETATS-UNIS
Louisianne
Nouvelle Orléans
GOLFE DU MEXIQUE


COMMENT NOUS AVONS GRANDI
(Suite)
1831
1871
1,207,071 Habitants de langue française
MANITOBA
QUEBEC
ACADIE
1911
1,804,795 habitants de langue française
PROVINCE DE QUÉBEC
PULPE
INDUSTRIES DIVERSES
INDUSTRIES MULTIPLES
NAVIGATION
PECHERIES
CHEMINS DE FER
INDUSTRIE LAITIERE
AGRICULTURE
1920
2,500,000 habitants de langue française
BAIE D'HUDSON
BAIE JAMES
YUKON
COLOMBIE ANGLAISE
ALBERTA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
ONTARIO
QUÉBEC
TERRENEUVE
IPE
NB
NOUVELLE ECOSSE
ÉTATS-UNIS

UNE MAISON HISTORIQUE

La métairie de Marguerite Bourgeoys

par M. Victor Morin

Il s'est livré des escarmouches de guérillas autour du nom d'un joli parc ouvert par la ville de Montréal sur l'ancienne ferme de la Congrégation de Notre-Dame, à la Pointe Saint-Charles. Les citoyens de langue anglaise ont proposé de le nommer « parc Monaghan » en l'honneur de l'échevin du quartier à l'époque de son ouverture, tandis que ceux de langue française voulaient lui donner le nom de « Parc Marguerite Bourgeoys » pour honorer la femme vertueuse qui a multiplié ses œuvres d'éducation et de bienfaisance à cet endroit.

L'avantage est resté aux gardiens du souvenir reconnaissant. L'administration municipale, qui se trouvait sans doute en dette avec la fondatrice de la Congrégation Notre-Dame, depuis qu'elle a rasé l'église de Notre-Dame de Pitié et le couvent historique de la rue Saint-Jean-Baptiste sans laisser une pierre ou même un nom pour en rappeler le souvenir, a reconnu officiellement et consigné dans ses archives le nom de « Parc Marguerite Bourgeoys »; la Société Saint-Jean-Baptiste l'a consacré en y célébrant le 24 juin 1919, la fête nationale des Canadiens français; enfin, la Société Historique de Montréal l'a revêtu du sceau de son autorité en y installant le même jour une plaque bilingue destinée à rappeler que la grande bienfaitrice de Ville-Marie en fut autrefois propriétaire.

Ce parc fait en effet partie de la métairie que Marguerite Bourgeoys établit à la Pointe Saint-Charles pour les besoins de sa communauté. Par acte de concession du 25 août 1662, M. de Maisonneuve lui accordait, à titre de subvention pour ses œuvres, une terre de trois arpents de largeur à la Prairie Saint-Pierre, et le 31 octobre de la même année, il y ajoutait une autre terre de vingt perches de largeur, avec droit de commune. Le 16 janvier 1663, la communauté agrandissait son domaine en achetant les droits d'Urbain Boudreau dit Graveline sur une concession

de trois arpents « aboutissant à la terre que fait valoir présentement Marguerite Bourgeoys. » Enfin, le 21 septembre 1668, François Le Ber et Jeanne Testard, sa femme, lui vendaient : « Une concession de terre sise et située en la dite Ile, au lieu dit la Pointe Saint-Charles, commençant à un bout deux arpents de large sur le bord de la Prairie Saint-Pierre, et d'autre bout à la concession de Nicolas Milet dit le Beauceron, tirant au nord; tenant d'un côté à la terre ou concession de Marin de Riaux dit d'Estailly et d'autre à celle de la dite acheteresse, avec une maison qu'ils ont fait bastir sur icelle concession; » cette vente était faite au prix de 1258 livres 12 sols 9 deniers tournois, dont 588 livres 17 sols & 6 deniers tournois payés « en bon castor et autres marchandises ». Il faut observer que le numéraire était plutôt rare dans la colonie à cette époque, et comme les banques étaient encore inconnues, les transactions se soldaient au moyen de pelleteries, denrées et autres objets d'usage courant.

Voici donc le titre de Marguerite Bourgeoys bien établi; pour le rattacher au terrain qui nous occupe, cherchons maintenant où se trouvait son premier établissement. En tournant les yeux du côté du fleuve,nous y verrons une maison d'architecture ancienne, construite en pierre des champs, avec un long toit pointu surmonté d'un clocheton, et flanquée de deux bas-côtés, qui s'élève en face de l'établissement de l'Ile Saint-Paul, près de l'endroit où trois des compagnons de Dollard périrent dans leur première escarmouche contre les Iroquois; c'est la « métairie de la Pointe Saint-Charles, » reconstruite en 1698, au prix de 7639 livres et 12 sols suivant détail entré au registre des inventaires de la Congrégation Notre-Dame, sur les ruines de la « maison de la Providence » fondée par Marguerite Bourgeoys sur sa ferme, en 1663, et incendiée en 1694. Cet édifice n'a rien de commun avec la petite maison mentionnée dans l'acte de vente de François Le Ber, destinée au logement des serviteurs et dont les religieuses âgées disent avoir vu les ruines entre la rue Wellington et le fleuve. « La maison de la Providence » était à la fois une métairie, un ouvroir et une école ménagère où les jeunes filles de condition modeste se formaient à

l'apprentissage des travaux domestiques si nécessaires chez les femmes des colons; la direction en fut confiée à la sœur Crolo, l'une des trois religieuses ramenées de France par Marguerite Bourgeoys en 1659, mais l'œuvre mourut d'inanition par suite de la pénurie des ressources des Messieurs de Saint-Sulpice, qui la sustentaient presque seuls, à cette époque.



La maison de Marguerite Bourgeoys
telle qu'on la peut voir actuellement à la Pointe Saint-Charles
(Montréal)

Allons frapper à la porte de cette antique demeure ; c'est une religieuse en cornette qui vient nous accueillir avec cette affabilité qui caractérise les Dames de la Congrégation. Le personnel est sous la garde de Notre-Dame, dont la statue, ennichée dans le mur, surmonte une fenêtre voisine de la porte d'entrée au lieu d'occuper la place d'honneur au-dessus de cette porte. On s'étonne au premier abord de cette anomalie, mais si on observe le bas de la fenêtre et la disposition du mur central, on constate bientôt que la maison s'arrêtait originairement ici, et que c'est sa porte d'entrée qu'on a convertie en fenêtre; en agrandissant la maison, on a

déplacé l'entrée pour conserver intacte la grande pièce qui sert de « salle de communauté » mais on n'a pas dérangé la niche; c'est ce qui explique aussi pourquoi le clocheton, qui n'a pas été déplacé non plus lors de l'agrandissement, ne se trouve plus au centre de l'édifice actuel.

L'intérieur de cette ancienne construction est des plus caractéristiques : les longues poutres d'une seule portée équarrié à l'erminette, les chevrons arc-boutés et reliés aux contre-fiches par des chevilles de bois, les clous de fer forgés au marteau, l'évier formé d'une grande pierre remplissant la baie d'une fenêtre avec déversement au dehors, les immenses foyers de cheminée aujourd'hui convertis en placards, le toit en pente raide pour empêcher le séjour de la neige, la laiterie aménagée dans l'un des bas-côtés, tout dans cette maison évoque en nous la vision des choses d'antan, et son aspect rural contraste agréable-avec les fumées des usines avoisinantes.

Pour compléter le charme, les excellentes religieuses ont eu le bon esprit de conserver les objets démodés qui servaient à nos ancêtres. C'est d'abord le « poêle à trois ponts » qui se place au centre de la salle de communauté, pendant l'hiver, et dans lequel on engouffre d'immenses bûches de bois fournies, comme autrefois, par la forêt de l'île Saint-Paul; c'est ensuite l'antique fauteuil de Marguerite Bourgeoys, svelte et léger, mais solide encore malgré ses deux siècles et demi d'existence, avec un modeste pupitre noir au-dessus duquel est suspendu l'image de la Vierge, découpée par Jeanne Le Ber dans une gravure de l'époque et encadrée d'une prière autographe composée par elle. Dans les combles, se trouvent les objets d'usage courant chez les premiers colons : le métier à tisser, le rouet, le dévidoir, les cardes, la baratte à beurre, la huche à pain, la balance à plateaux de bois suspendus au fléau par des cordes, et même une auge à fouler l'étoffe, dont un des foulons sert aujourd'hui à triturer les légumes destinés aux animaux de la ferme. Bon nombre de ces objets sont inconnus à notre génération ; il faut les avoir vus dans la maison de l'aïeul ou avoir étudié l'archéologie canadienne pour en connaître l'usage.

Un petit escalier nous conduit à l'oratoire qui compte aujourd'hui parmi les rares sanctuaires du régime français.

On y retrouve les objets dont l'authenticité est établie par un inventaire dressé en 1722 et conservé dans les archives de la communauté, depuis l'autel « avec retable fermant à clef » jusqu'aux six chandeliers de bois qui ornent cet autel; on peut facilement identifier la même « porte vitrée de douze carreaux », le « quadre » de Saint-Charles, patron de la localité, et la plupart des ornements du culte énumérés dans ce document. Tous les jours, les religieuses récitent ici la prière écrite par Mlle Le Ber en ces termes : « Reine des Anges, notre souveraine et notre très chère Mère, « vos filles de la Congrégation confie (*sic*) à vos soins la « garde de leurs métairies; elles espèrent de votre bonté que « vous ne souffrirez pas que vos ennemis touchent au par- « tage de celles qui sont sous votre protection et qui « mettent toute leur confiance en vous seule. » La tradition rapporte que la vertueuse recluse composa cette invocation en 1711, lorsque la colonie craignait de succomber sous l'attaque simultanée de la flotte de Walker et des armées de Nicholson et Hill, en assurant les religieuses que les Anglais ne s'empareraient pas de leurs biens aussi longtemps qu'elles la réciteraient; et de fait l'exposition de l'image autographiée, jointe aux prières publiques des habitants, aurait non seulement sauvé la colonie par le naufrage de la flotte de Walker, mais elle aurait protégé plus tard la métairie contre l'envahissement des soldats anglais, lors de la capitulation de Montréal. Même le général Amherst, charmé de l'hospitalité qu'il aurait reçue dans cette maison, aurait donné des ordres pour la protection de tous les établissements de la Congrégation.

La foi vive des bonnes religieuses en cette image nous rappelle une autre tradition relative à une peinture naïve de l'Enfant-Jésus dessinée par M. Pierre Le Ber et placée dans la boulangerie de la communauté, au monastère de la rue Saint-Paul. La sœur Barbier, qui devint supérieure lorsque Marguerite Bourgeoys se démit de sa charge en 1693, remplissait les fonctions de boulangère dans les premières années de son noviciat, et quand il lui fallait quitter la surveillance de son four pour accomplir ses exercices religieux ou faire sa classe, elle en confiait la garde à l'Enfant-Jésus avec assurance de trouver au

retour son pain cuit à point. Cette image est conservée précieusement dans la voûte de sûreté des révérendes Sœurs, à leur maison-mère.

De nos jours, où l'incrédulité règne en maîtresse tandis qu'à ses pieds la course au veau d'or semble primer toute autre préoccupation, il fait bon oublier, quelques instants, les laideurs de la vie, pour se retremper dans la communion intime de ces choses réconfortantes du passé; il suffit de lire notre histoire pour admirer la foi vive, le courage persévérant, les vertus insignes des ancêtres; on s'éprend de la sublimité de leurs œuvres achevées au prix des plus grands sacrifices, et l'hymne de la reconnaissance monte inconsciemment à nos lèvres. Combien de jeunes filles, de mères chrétiennes, ont développé les qualités de leur esprit et de leur cœur dans l'un ou l'autre des cent trente-cinq foyers d'enseignement que les filles de Marguerite Bourgeoys dirigent aujourd'hui sur ce continent, pour former à leur tour des hommes d'élite au foyer familial ! Si ces lignes hâtivement tracées au retour d'une visite à la « métairie de la Pointe Saint-Charles » révèlent à plusieurs d'entre elles l'existence d'une relique inconnue qui garde dans toute sa fraîcheur le souvenir de la fondatrice de l'éducation à Ville-Marie, espérons qu'elles voudront lui témoigner leur reconnaissance en y préparant la célébration du troisième centenaire de sa naissance, le 17 avril 1920.

Et nous, descendants des fondateurs de la Nouvelle-France, qui avons reçu l'héritage d'une histoire si belle, mais qui semblons nous soucier si peu de la conservation des monuments qui en forment les jalons, secouons notre indifférence coupable à leur égard. Sous prétexte de progrès ou par incurie, nous avons laissé détruire quantité de temples vénérables, d'édifices historiques, d'objets archéologiques ou artistiques qui nous rattachaient au passé, pour les remplacer par des horreurs modernes. Pleurons ces pertes irréparables, mais jurons au moins de conserver intacts les quelques débris qui nous en restent.

Victor Morin,
président de la Société Historique de Montréal.

LE CULTE DU PASSÉ

Les Fêtes de Lachine

par l'abbé Olivier MAURAULT, p.s.s.

Lachine a fêté cette année, en les réunissant tous en un seul jour (le samedi 9 août), plusieurs anniversaires : le 250e de son nom, le 230e du creusage de l'ancien canal, le 230e également du célèbre massacre et le 225e de l'inhumation des victimes.

Tout le monde connaît vaguement l'origine du nom de Lachine. Voici quelques précisions : cette région fut d'abord appelée « Côte Saint-Sulpice », du nom des possesseurs. En 1666, M. de Queylus, supérieur du Séminaire, la concéda à Cavelier de la Salle. C'est de la maison qu'il y avait fait construire qu'il s'embarqua, le 6 juillet 1669, avec l'idée de se rendre par eau, en gagnant l'ouest, jusqu'à l'Océan Pacifique, et d'ouvrir ainsi une route vers la Chine. Mais à l'automne, quelques-uns de ses compagnons revinrent, racontant l'insuccès de l'expédition. Et dès lors, le fief de Cavelier de La Salle porta par dérision le nom de « La Chine ».

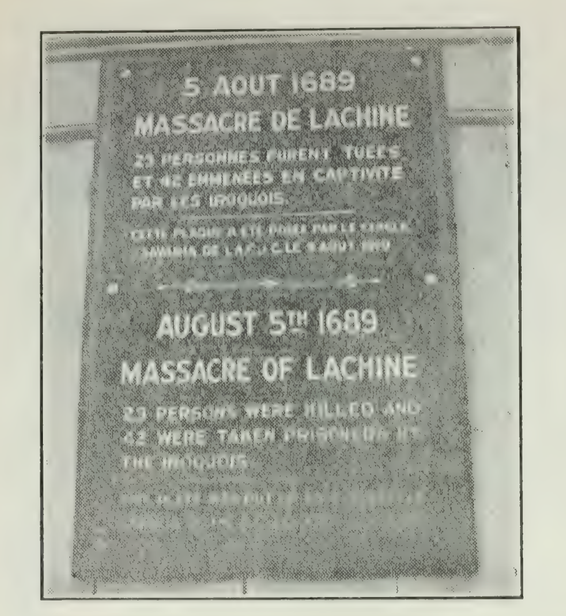
Vingt ans plus tard, eut lieu le massacre qui a laissé dans notre histoire un si terrifiant souvenir. A la faveur de la nuit et dela tempête, le 5 août 1689, 1500 Iroquois se précipitent sur l'établissement, détruisent 56 maisons sur 77, tuent 23 personnes et en conduisent 42 en captivité. Le cercle « Savaria » de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne a voulu rappeler cet épisode sanglant de nos temps héroïques. Un fort beau programme fut préparé : le matin, messe pontificale, procession et discours; l'après-midi, régates sur le lac; le soir, illumination et discours.

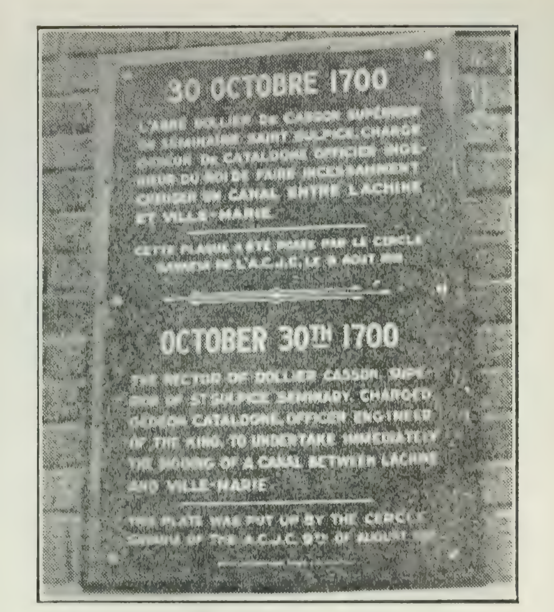
Par une heureuse inspiration, on avait invité à chanter la messe, Mgr Guillaume Forbes, naguère curé des Indiens de Caughnawaga. La majestueuse cérémonie se déroula en plein air, — l'église paroissiale ne s'étant pas encore relevée de ses ruines, — dans la cour de l'Académie Piché. Plusieurs centaines de personnes furent présentes, y com-

pris le maire et le député. Beaucoup d'entre elles, sans doute, auraient pu nous dire que, parmi les victimes pour lesquelles nous étions venus prier, elles comptaient des aïeux. Un chœur de chant fit entendre une belle et austère musique polyphonique, et, dans un vigoureux sermon, M. l'abbé Philippe Perrier tira de l'événement commémoré de fortes leçons de souvenir et de charité pour les morts.

Après la messe, une nombreuse suite d'automobiles porta, à travers les rues de la ville jusqu'à la promenade Marquette, au bord du lac, les invités et les pèlerins. Deux plaques commémoratives, l'une du canal, l'autre du massacre, furent attachées au kiosque de la musique. Le maire de la ville présenta brièvement les orateurs, M. l'abbé Maurault, sulpicien, s'appliqua alors, en peu de mots, à faire ressortir l'*origine française* du canal de Lachine. Il précisa quelques faits, quelques dates, et confia à la mémoire reconnaissante et fidèle des citoyens de la ville le nom de François Dollier de Casson, supérieur du séminaire, l'initiateur de cette grande entreprise. Le R. P. Côté, des Oblats, prit ensuite la parole et donna libre cours à son éloquence abondante et chaude. Il fit le récit du massacre et montra que les Iroquois, meurtriers n'étaient pas venus d'en face, — les Indiens du Sault-Saint-Louis étant catholiques et amis des Français, — mais bien de la Nouvelle-Angleterre, excités et soudoyés par des officiers des colonies anglaises. L'orateur discerna dans cette prise d'armes le commencement des luttes incessantes du catholicisme latin et du protestantisme saxon sur ce continent; et poursuivant le parallèle à travers les siècles, il sut trouver des accents émouvants pour nous exhorter à la vigilance et à la ténacité. Son discours, animé par un geste plein d'aisance, fut longuement applaudi.

On se remit alors en route pour la « ville La Salle » qui est le lieu précis du massacre. A la limite de Lachine, des cavaliers en costumes du XVIIe siècle nous attendaient : ils nous escortèrent jusqu'au noviciat des Pères Oblats à côté du grand pont. Une estrade y avait été érigée, face au fleuve. MM. Perrier et Côté improvisèrent très brillamment de courtes mais vibrantes allocu-





LES FÊTES DE LACHINE

Plaque posée au Noviciat des RR. PP. Oblats, à ville La Salle, endroit du massacre.

Plaque posée sur l'Hôtel de Ville, à Lachine

tions. M. Carignan dit le mot de la fin, très heureux: Il proposait de fonder partout des pèlerinages historiques. « De temps en temps, dit-il en substance, nous irions y faire des stations comme nous aimons à méditer, dans les églises, le chemin de la croix. Ainsi nous pourrions entretenir en nous la ferveur patriotique. »

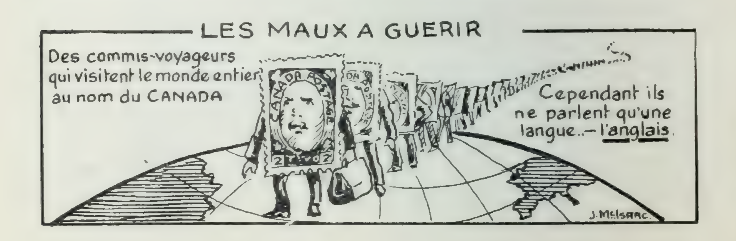
. . . .

Le temps s'étant maintenu fort beau, les régates eurent un plein succès, et le soir, les vainqueurs furent couronnés au parc Marquette. Avant la distribution des prix, le R. P. Sigouin, aumônier militaire, et M. Jean Martineau, vice-président de l'A. C. J. C. parlèrent brièvement, l'un pour montrer la ressemblance de nos valeureux ancêtres et de nos soldats de la grande guerre, pour inviter aussi ces derniers à reprendre promptement contact avec toute la vie canadienne; l'autre pour dire combien l'Association Catholique de la Jeunesse se réjouit de ces fêtes du souvenir qui sont dans sa tradition, et pour féliciter le cercle « Savaria » d'avoir pris l'initiative de celle qui allait bientôt se terminer.

A coup sûr, les paroles prononcées ce jour-là auront jeté dans le cœur des jeunes une semence de fierté, et nous avons la confiance qu'elles ne resteront pas stériles.

Olivier Maurault, p. s. s.

Martino da Canalu écrivait en français son *Histoire de Venise*, « parce que la langue françoise cort parmi le monde et est la plus délitable à lire et à oir ».





ENRICHISSONS NOTRE LANGUE

Les termes de cuisine

Nos lectrices trouveront ci-dessous l'explication des principaux termes et formules employés dans les recettes culinaires. Plusieurs sont connus du grand nombre, mais il s'en trouvent de moins employés chez nous et que l'on voudra sans doute acclimater. Originaires de France, pays de la bonne cuisine et du beau parler, ces termes et formules sont du meilleur aloi.

Appareil — On désigne sous ce nom tous les mélanges, farces, purées ou autres préparations culinaires servant à garnir les croustades, les vol-au-vent, les légumes farcis. Ce nom désigne aussi les crèmes employées en pâtisserie.

Attelets — Petites brochettes de métal simples ou historiées servant à la décoration des grosses pièces de relevés ou des plats froids.

Attereaux—Petites brochettes de métal que l'on garnit de ris d'agneaux, de foies de volailles, d'huîtres, etc., et que l'on plonge en friture ou que l'on fait griller.

Barde — Tranche très mince de lard gras.

Barder — Envelopper de lard gras un gibier ou toute autre pièce de viande à faire rôtir.

Battre — On bat des œufs pour les mélanger. On bat la viande crue pour l'attendrir.

Beurrer — Indique l'action d'ajouter du beurre dans une sauce ou dans un légume. Cette préparation se fait après avoir retiré la préparation hors du feu. On doit éviter toute ébullition après le beurrage.

Blanchir — Opération consistant à plonger des légumes frais dans de l'eau bouillante salée.

On blanchit aussi certaines viandes pour les raidir ou leur enlever les impuretés.

Bottillon — Petites quantités de légumes ou d'herbes attachés ensemble. S'applique surtout aux asperges.

Bouillons (Grands). — Cuisson rapide de certaines sauces que l'on fait réduire.

Bouillons (Petits) — Cuisson lente de certaines sauces, de braisages, etc.

Canapé — Tranche mince de pain que l'on tartine de beurre et que l'on recouvre soit d'anchois, soit d'œufs durs hachés.

Cautiser — Opération consistant à introduire des lames de truffes ou de langue écarlate dans des entailles pratiquées dans des filets de volaille ou de gibier.

Chevalier — Placer régulièrement les unes sur les autres des escalopes de viande, de volaille ou de poisson.

Chiffonnade — S'emploie surtout pour désigner l'oseille coupée très finement.

Ciseler — Inciser d'entailles alternées et de même profondeur la chair de certains poissons.

Cette expression s'emploie aussi pour indiquer la façon de couper certaines plantes

potagères telles que l'oseille ou la laitue.

Compoter — Cuire lentement dans une braisière ou dans une casserole.

Concasser — Hacher grossièrement du persil, du cerfeuil, des tomates, des amandes mondées, etc.

Condimenter — Ajouter certains assaisonnements spéciaux tels que poivres divers, coriandre, currie, etc. Toute recette où figure cette expression demande un assaisonnement plus fort.

Corser — Ajouter du jus de viande réduit dans une sauce brune afin de lui donner plus de rapidité. La simple réduction d'un coulis suffit à le corser.

Dégorger — Faire tremper à l'eau froide des viandes d'abats (ris de veau, pieds de veau ou de mouton, cervelles, etc.).

Dénerver — Enlever les parties nerveuses d'une viande de boucherie ou d'une volaille.

Dépouiller — Faire cuire lentement un liquide en enlevant avec une écumoire ou une cuiller toutes les impuretés qui montent à la surface.

Dorer — A deux significations : on dore une pâtisserie en la badigeonnant de jaune d'œuf battu avec de l'eau.

On dore aussi une volaille, une viande, un poisson en les soumettant à l'action vive du calorique qui en blondit l'épiderme.

Écailler — Racler les écailles d'un poisson.

Écaler — On écale des noix, des amandes et en général tous les fruits ou graines à écales. On dit par extension : écaler les œufs durs.

Émincer — Détailler en lames très fines. On émince une truffe, un champignon, une pomme de terre.

Épépiner — Enlever les pépins ou semences de certains fruits ou légumes.

Épicer — Faire un assaisonnement spécial fourni par la muscade, le thym, le laurier, le genièvre, la coriandre, le clou de girofle et enfin toutes les épices exotiques.

Éplucher — On épluche un fruit ou un légume cru. On facilite cette opération pour certains fruits tels que pêches, poires ou tomates en les ébouillantant.

Escalope-escaloper — Détailler en tranches de l'épaisseur du petit doigt du veau ou toute autre viande.

Étuvée — Cuisson très lente pénétrant peu à peu les viandes et les imprégnant du suc des fonds et du parfum des garnitures.

Farcir — Emplir de chair hachée ou de tout autre appareil une volaille, un gibier ou toute autre viande formant poche.

Foncer — Garnir le fond d'une casserole beurrée de bardes de lard, d'oignons et de carottes émincés.

Fondre — Se dit d'une cuisson lente au beurre. S'applique surtout à l'oignon. Cette cuisson désagrège les substances et en forme une sorte de pâte molle.

Fraiser — Consiste à segmenter la pâte à l'aide de la paume de la main.

Glacer — A plusieurs sens différents : 1° Saupoudrer de sucre très fin certains gâteaux.

2° Étendre sur les gâteaux, soufflés ou autres entremets une couche de sucre et placer ces articles sous un calorique ardent pour produire le lustre luisant.

3° Placer les viandes sous un calorique très vif pour leur donner une couleur dorée.

4° Pousser toujours sous le calorique, les poissons, légumes, crèmes et autres articles où entrent les œufs, le lait, le beurre ou le fromage afin d'en dorer les surfaces.

Ce glaçage doit s'opérer très rapidement et après qu'on a pris la précaution de placer des objets à dorer sur une plaque contenant de l'eau.

5° Désigne enfin l'opération qui consiste à congeler les crèmes ou autres appareils.

Gratiner — Le glaçage est immédiat tandis que le gratin est plus lent.

Les articles à gratiner sont généralement revêtus d'une couche de fromage râpé.

Ils doivent être placés sur une plaque remplie d'eau afin d'éviter la désagrégation du beurre.

Larder — Introduire de gros lardons dans certaines pièces de boucherie, telles que pointe de culotte, noix de veau, etc.

Lier — Les liaisons sont diverses : les unes à base de jaunes d'œufs se font à chaud ou à froid. La sauce mayonnaise et la sauce hollandaise en sont les types distinctifs. On lie un potage au dernier moment en ajoutant des jaunes d'œufs, de la crème et du beurre.

On lie une sauce par l'adjonction d'un beurre manié (mélange égal de farine et de beurre) ou bien par la simple réduction.

Manier — Mélanger du beurre et de la farine.

Ce mélange est ajouté dans les fonds ou sauces en réduction et sert à leur donner la densité convenable.

Marquer — Ce verbe indique d'une façon générale l'empotage des viandes, poissons ou légumes dans les casseroles ou braisières.

Une grande partie de ces articles sont placés sur des couches de légumes : carottes, oignons, etc., posés dans le fond des casseroles.

Masquer — On masque de mayonnaise une escalope de langouste, une tranche de poisson, une volaille.

Les sauces chaudes ne masquent pas : elles lustrent seulement.

En pâtisserie on masque de crème un gâteau.

Napper — Recouvrir d'une couche uniforme toutes les parties d'un plat, dresser.

Partir — Mot se rapportant au moment précis où commence l'ébullition d'un ragoût ou d'une sauce.

Piquer — Diffère de larder en ce sens que le piquage se pratique à la surface des pièces seulement et que les lardons sont coupés très fins.

Pluche — Petites feuilles de cerfeuil, de persil, etc.

Pocher — Faire cuire par ébullition. On poche des œufs, on poche des volailles; on poche enfin des fruits au sirop.

Poêler — Faire cuire lentement au beurre frais.

Salpicon — Viandes, poissons, légumes, coupés en tout petits dés et liés d'ordinaire avec une sauce réduite brune ou blanche.

Zeste — Épiderme du citron de l'orange ou de la mandarine employé pour parfumer les entremets.

Moi, je suis fou de mon pays [1]

Paroles du
R. P. E. Desjardins, s. J.

Musique du
R. P. Henry, s. J.



(1) Cette chanson fut créée à l'occasion d'une séance patriotique et littéraire offerte par les élèves du collège Sainte-Marie, de Montréal, à la mémoire de La Fontaine.

Moi, je suis fou de mon pays

I

Moi, je suis fou de mon pays :
Il vient après le paradis;
Et même Adam, homme de marque,
En fut, je crois, premier monarque.
Tout voyageur, tout étranger,
Qui, sans lunettes, veut juger,
Bien sûr dira qu'en la machine ronde (bis)
Il n'est pas pareil, pareil pays au monde; (bis)
Oui, bien sûr dira qu'en la machine [ronde
Il n'est pas pareil pays au monde.

II

Les connaisseurs, les fins gourmets,
Diront : "Non, non, jamais, jamais,
En voyage de par le monde,
Sur terre aussi bien que sur l'onde,
Nous n'avons vu ni dégusté
Avec autant de volupté
Un fruit pareil à celui que l'on nomme (bis)
La Fameuse ! Ah ! ah ! voilà, voilà la pomme; (bis)
Pas de fruit pareil, à celui que l'on [nomme
La Fameuse ! Ah ! ah ! voilà la pomme."

III

On parle mal de nos hivers,
Ceux qui le font sont des pervers;
Le froid durcit, vous ravigote,
Donne la faim et l'asticote.
Sur un tapis tout blanc, tout blanc,
Le traîneau glisse; et, givre au flanc,
Sonnant grelots, vapeur à la narine, (bis)
Le cheval emporte, emporte la berline; (bis)
Au son des grelots, vapeur à la narine,
Le cheval emporte la berline.

IV

Chaque pays à ses douceurs,
Ses plats de choix et ses liqueurs;
Puis, il les vante, c'est l'usage,
A mon avis, pratique sage.
Nous, nous avons, bien doux, bien doux,
Un fin nectar goûté de tous;
Point de fumet qui lui soit comparable (bis)
Rien ne vaut, ne vaut le bon sirop d'érable; (bis)
Non, point de fumet qui lui soit com- [parable,
Rien ne vaut le bon sirop d'érable.

V

Nous importons le vin d'ailleur,
La mode veut qu'il soit meilleur;
Mais, que me fait cette manie,
Moi, je lui fausse compagnie.
Qu'il soit français, italien,
De Malaga, des bords du Rhin,
Ou d'une plage encor bien lointaine, (bis)
Moi, je bois, je bois, je bois à la fontaine (bis)
Qu'il soit d'une plage encor bien plus [lointaine,
Moi, je bois, je bois, à La Fontaine. (1)

CEUX QUI TRAVAILLENT

La maison Casavant Frères

par P.-S. D.

Le 24 novembre 1917, M. V. Tremblay écrivait dans le *Devoir :* « Les plus en renom parmi les facteurs d'orgues du continent américain sont — au témoignage des connaisseurs — des Canadiens, des Canadiens de sang français. C'est une chose à retenir. » L'*Action française* a retenu.

La Maison Casavant Frères, de Saint-Hyacinthe, a son histoire. En 1837, M. Joseph Casavant, le père des Messieurs Casavant, était forgeron à Saint-Hyacinthe. Il avait 30 ans. C'est alors qu'il partit pour Sainte-Thérèse, afin de s'y instruire et surtout d'y étudier la musique. L'abbé Ducharme, fondateur et supérieur du Collège, remarqua bientôt chez son élève une grande ingéniosité et des aptitudes étonnantes pour la mécanique. Il lui suggéra de terminer « un instrument de musique », abandonné par un ouvrier qui avait essayé d'en fabriquer un orgue. Après quelques mois de travail, l'orgue était terminé; et la Maison Casavant, fondée.

M. Joseph Casavant construisit ses premières orgues d'église, en 1845; ce sont celles de Saint-Martin (Laval), renouvelées, en 1896, par les Messieurs Casavant Frères. Quinze autres suivirent. Les plus remarquables sont celui de la Cathédrale de Bytown (Ottawa), en 1850, que le *Packet* saluait, le 12 mars 1850, de « Triomphe du génie canadien »; et celui de la Cathédrale de Kingston, en 1855.

En 1866, M. Joseph Casavant, se sentant vieillir, vendit son établissement à son élève d'hier, M. Eusèbe Brodeur. Celui-ci fabriqua des orgues jusqu'en 1898.

La Maison Casavant actuelle date de 1879. Elle fut fondée par les deux frères Casavant, Messieurs Claver et Samuel. Elle occupait un petit immeuble, tout à côté de la cordonnerie Ames & Holden. L'outillage était primitif : « une scie circulaire, un tour, deux petites machines activées par une grande roue verticale mue par un homme déjà vieilli. »

Le premier orgue de cette usine est celui de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes. C'était en 1880. Ce premier contrat, et pour une église de Montréal, décida les Messieurs Casavant à se construire un atelier plus spacieux. Ils choisirent l'endroit même où leur père s'était installé à son retour à Saint-Hyacinthe, en 1851. Leur atelier mesurait 36 x 36. Cet établissement se développa rapidement : les planchers couvrent aujourd'hui une superficie de 73,000 pieds carrés. En 1880, il employait 2 ouvriers; en 1919, 140, après avoir atteint 180 avant la guerre; avec 5 représentants au Canada, et une succursale à South-Haven (Mich.). La progression est sensible surtout dans le nombre des orgues construites: en 1880, on en fabrique 1; il en sort 4, en 1889; aujourd'hui, la production annuelle est d'environ 50, dont plus des deux-tiers sont des grandes. Le 800ème vient d'être terminé: c'est celui de l'église Saint-Basile de Toronto.

Pour bien saisir la somme de travail fourni par l'usine, qu'il suffise de dire que ces orgues comportent deux, trois et même quatre claviers, et de 25 à 200 registres. Si, maintenant, on se rappelle que l'orgue de Notre-Dame de Montréal a 5772 tuyaux et celui de l'Emmanuel de Boston, 7794; que certains tuyaux ont 35 pieds de longueur, et d'autres, 5 lignes; que l'orgue de Maisonneuve a plus de 900,000 pieds linéaires de fil de cuivre reliant les sommiers aux claviers, et qu'il a fallu 5 wagons, pour le transporter de Saint-Hyacinthe à Montréal; ces chiffres déconcertent !

En 1912, la Maison Casavant ouvrit une succursale à South-Haven (Mich.). Après six années d'opérations, elle avait construit, là-bas, 52 orgues, dont 7 à 4 claviers et très considérables.

Enfin, cette année même a vu se fonder, à Saint-Hyacinthe, la fabrique très française des « Phonographes Casavant ». Ces instruments ont la perfection des orgues Casavant, et la vogue en est telle que la demande dépasse la capacité de production. Vingt ouvriers y travaillent actuellement.

Les Messieurs Casavant n'ont rien épargné pour assurer le succès de leur Maison : voyages en Europe, 1878-1879, 1886, 1900 et 1912; visites et études des grandes orgues

de France, d'Italie, de Suisse, d'Allemagne, de Belgique et d'Angleterre. A leur retour, ils travaillent énergiquement et consciencieusement; ne laissent rien au hasard; surveillent eux-mêmes et scrupuleusement les moindres détails. Initiés à la fois à la partie scientifique et à la partie artistique, qui entrent à doses égales dans la facture des orgues, c'est à la perfection du détail, comme de l'ensemble, qu'ils visent toujours. Pour eux, rien n'est petit dans l'orgue. Tout mérite la sollicitude de leur attention et de leur expérience.

Les Frères Casavant sont les initiateurs, au Canada, du système électro-pneumatique. Le premier orgue électrique complet est celui de la basilique d'Ottawa (1896). Le système avait été partiellement employé dans les grandes orgues de Notre-Dame de Montréal en 1891. Mieux et plus rapidement que les Français, ils ont vulgarisé le mécanisme électrique. L'avantage de l'électro-pneumatique est de permettre de diviser les orgues et de les placer à de grandes distances du clavier. A la basilique d'Ottawa, les tuyaux sont divisés en quatre groupes, dont deux, à plus de 175 pieds de l'organiste.

Ce sont encore eux qui ont introduit, en Amérique, les pédales de combinaisons libres (système Duval). Ils en faisaient le premier essai dès 1882. Ce système a été breveté aux États-Unis par la Maison Roosevelt, de New-York. On leur doit également la vulgarisation des jeux à hautes pressions, du contrôle mécanique des registres, de la soufflerie à plusieurs réservoirs avec pressions diverses, et d'une foule d'autres perfectionnements qui ont fait la réputation des orgues Casavant.

M. Claver Casavant, l'aîné, s'est spécialisé dans l'harmonie. Il s'est acquis dans cet art une habileté qui le rend, sans contredit, l'égal des plus hautes sommités européennes. Par de longues études et des observations personnelles sur la facture des orgues dans toute l'Europe et l'Amérique, il est devenu un artiste d'une compétence universelle. Si on n'était pas en Amérique, où l'argent prime l'art, la renommée de ce grand modeste serait dans toutes les bouches. Sur le compte de cet homme, on pourrait écrire des pages aussi élogieuses et aussi méritées que

celles que tous les amateurs de musique ont lues sur Cavaillé-Coll.

M. Samuel Casavant s'occupe surtout de mécanique et de finances. C'est grâce à son initiative et à son travail,en collaboration avec les ouvriers, que les orgues possèdent ces ingénieuses combinaisons qui émerveillent les artistes. Il faudrait être expert pour juger et apprécier toutes les innovations et tous les perfectionnements qu'il a apportés au mécanisme de l'orgue. Qu'il suffise de noter que la plupart des maisons canadiennes et américaines les ont copiés. quelquefois avec succès, rarement avec assez de générosité pour le reconnaître.

Les Messieurs Casavant seraient les premiers à le regretter, si on ne mentionnait pas leurs ouvriers. Ils ont une large part dans la facture si parfaite des orgues. Presque tous sont des experts. Leur longue expérience en fait des maîtres ouvriers : beaucoup ont plus de 10 années de services, plusieurs dépassent 25 ans; il y en a un de 37 années. et un de 39. Cette stabilité du personnel, tout à l'honneur des patrons et des ouvriers. explique et la perfection du travail et la rapidité de la production : un orgue de 20 jeux représente, à peu près,le travail de trois jours de toute la fabrique.

La Maison Casavant est une de nos plus belles gloires nationales. Ses orgues ont plus fait pour la réputation de la province de Québec que beaucoup d'usines à millions. On les entend, en Canada, d'Halifax à Vancouver; les États-Unis et l Amérique du Sud lesréclament; les artistes européens eux-mêmes les proclament incomparables. Déjà, en 1893,Albert Peschard, l'inventeur du système électrique, le reconnaissait dans le *Monde Musical de Paris.* « Leur sonorité est pleine de puissance,de clarté et de noblesse, grâce à l'équilibre *incomparable* des jeux de fonds, des mixtures et des anches. Les jeux de solo ont une délicatesse et un charme exquis, enfin le mécanisme des combinaisons et des claviers est la perfection même. Monuments de charme, de science et d'art, les Casavant sont à l'orgue. ce que Stradivarius est au violon. » Cette appréciation est d'un artiste, d'un artiste de France, de Paris : M. Joseph Bonnet, organiste de Saint-Eustache.

Bref, parmi les plus grandes orgues du monde, la Maison Casavant en compte dix. Celui de l'Emmanuel de Boston, ne serait dépassé que par un seul orgue d'église, celui de Saint-Michel de Hambourg.

L'*Action française* a donc été bien inspirée de donner une place d'honneur dans son Almanach à la Maison Casavant. C'est une de nos plus belles *valeurs* canadiennes et la gloire en revient à notre province. P.-S. D'

L.-E.-O. PAYMENT



Feu M. L.-E.-O. PAYMENT

Nos compatriotes de l'Ontario on perdu, le 29 août 1919, l'un des bon serviteurs de leur cause, M. L.-E.-O Payment, inspecteur des écoles bilingues, mort à l'âge de 57 ans. Nous tenons à conserver ici le témoignage que lui rendait, dès le lendemain de sa mort, le journal le *Droit*. Après avoir noté qu'il avait fait de grands efforts pour se rendre maître du français et de l'anglais, après avoir loué son caractère et la dignité de sa vie, le *Droit* disait :

« Il fut un des six inspecteurs d'écoles dont trois protestants, qui, le 23 mai 1913, condamnèrent le règlement XVII. Comme tous les vrais pédagogues, il était convaincu que l'étude de la langue maternelle doit précéder celle d'une autre langue. Il remplissait ses fonctions d'inspecteur avec fidélité et s'était appliqué à rendre les écoles de ses districts d'inspection les plus efficaces possible pour l'enseignement bilingue. Il ne voulait pas que la langue anglaise fût négligée, ni la langue française sacrifiée. Pour se tenir en contact avec les instituteurs et les institutrices de son inspectorat, il leur donnait souvent des conférences, fruit de ses études pédagogiques. Détail intéressant : en 1912, quelque temps avant la promulgation du règlement XVII, il avait prévenu le gouvernement de Toronto que les Canadiens français n'accepteraient jamais un tel règlement; son jugement d'alors s'est pleinement réalisé.

« Il est difficile d'apprécier à sa juste valeur les services rendus par un éducateur pendant toute une vie d'enseignement. Ses dévouements sont obscurs, mais l'œuvre accomplie est immense de promesses parce qu'elle porte sur les générations de demain. Le défunt a été un éducateur d'enfants bilingues d'Ontario et a passé sans fléchir les heures de crise. Ce seul titre suffit pour lui donner droit à la reconnaissance et aux suffrages de tous les Canadiens français. »

Inclinons-nous respectueusement devant la mémoire de ce bon serviteur.

CEUX QUI LUTTENT

La Société du Parler français au Canada

par l'abbé Cyrille GAGNON

La Société du Parler français au Canada doit sa naissance à l'initiative et au labeur de deux infatigables apôtres de notre belle langue, le regretté abbé Stanislas-Alfred Lortie et Monsieur Adjutor Rivard, tous deux de l'Université Laval, à Québec. Avec une vingtaine de compatriotes, vite gagnés à leur cause, ils en jetaient les bases le 18 février 1902, à l'Université même et sous le patronage immédiat des autorités de cette grande institution. Elle compte aujourd'hui au delà de 2000 membres, ayant à leur tête un bureau de direction de 12 membres, dont le Recteur de l'Université Laval, président d'honneur *ex officio* de la Société.

Son but immédiat, et l'objet propre de ses travaux, c'est l'*étude, la conservation* et *le perfectionnement de la langue française, écrite et parlée, au Canada.* [1] Elle veut contribuer à « entretenir chez les Canadiens français le culte du parler maternel », en les aidant à « le conserver pur de tout alliage, à le défendre de toute corruption », [2] à le perfectionner selon son génie propre, afin de le transmettre intact à leurs descendants : *Assurer la survivance en Amérique de la langue française, la défendre, la corriger, et par là, travailler au maintien de notre caractère et de notre génie particulier, voilà le but de notre Société.* [3]

Pour atteindre son but, la Société propose à ses membres le programme général suivant [4]:

1° L'étude la philologie française, et particulièrement l'étude de la langue française au Canada dans son histoire, son caractère et ses conditions d'existence;

[1] Cf. Les Statuts et le Mémoire de M. Adj. Rivard sur « la Société du Parler français », dans le volume des Mémoires du « Premier Congrès de la langue française au Canada », p. 224.

[2] Brochure, pp. 4-5.

[3] Cf. Brochure de propagande, publiée en 1912 par la Société elle-même.

[4] M. Adj. Rivard dans le mémoire cité, *ibid.*, p. 226.

2° L'examen des dangers qui menacent le parler français au Canada : influence du milieu, contact habituel et nécessaire avec des idiomes étrangers, déformation graduelle du langage populaire laissé à lui-même, tendances décadentes de la langue dans la littérature, le commerce et l'industrie modernes, et goût trop prononcé pour quelques formes vieillies;

3° La recherche des meilleurs moyens de défendre la langue de ces dangers divers, de lui restituer ce qu'elle a déjà perdu, et de restaurer ses expressions déjà déformées, tout en lui conservant son caractère particulier;

4° Les œuvres propres à faire du parler français au Canada un langage qui réponde à la fois au progrès naturel de l'idiome et au respect de la tradition, aux exigences de conditions sociales nouvelles et au génie de la langue française ;

5° La publication et la propagande d'ouvrages, d'études et de bulletins assortis à ce dessein.

« Étudier la langue française, disait M. l'abbé Camille Roy dans un rapport au Congrès de la Langue française, [1] et particulièrement celle que nous parlons au Canada; raconter son histoire, définir son caractère et ses conditions d'existence; se rendre compte des dangers qui menacent notre parler français, rechercher les meilleurs moyens de le défendre contre les influences qui peuvent restreindre son emploi, déformer sa beauté, conpromettre sa vie; créer des œuvres qui soient propres à faire du parler français au Canada un langage qui réponde à la fois au progrès naturel de l'idiome et au respect de la tradition, voilà, en termes presque officiels et authentiques, la tâche laborieuse et suffisante que la Société s'est imposée à elle-même ». On le voit, l'étude scientifique du parler français au Canada est la première et la plus importante tâche de la Société, qui veut « établir les études philologiques dans le Canada français sur des bases solides et appliquer à ces études les meilleurs procédés connus. » [2]

Elle se mit à l'œuvre sans tarder, adoptant un plan d'études qui embrasse la phonétique,le lexique,la morphologie et

[1] Vol. du Compte rendu, pp. 337-338.

[2] M. Adj. Rivard, Mémoire cité, *ibid.*, p. 232..

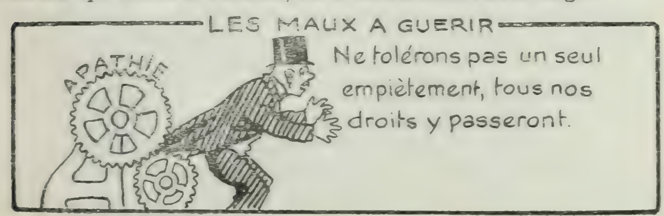
la syntaxe,et qui aboutira à la publication d'un *Glossaire du parler franco-canadien.* Les premiers fascicules en devaient paraître au commencement de la guerre; la Société, qui n'est pas riche à millions, attend la baisse du coût de la vie pour donner au public ce fruit principal de son travail, que M. Rivard appelle avec raison *un monument élevé à notre langue maternelle.* [1]

Outre ce travail de longue haleine, la Société a publié depuis sa fondation un Bulletin du « Parler français » au Canada, abondamment rempli d'articles de philologie et de littérature. Cette Revue a toujours été accueillie avec faveur au Canada, aux États-Unis et en Europe. [2] En 1910, elle était couronnée par l'Académie française. En 1918,elle prenait un caractère plus élevé et plus étendu en devenant, sous le titre « Le Canada français », la Revue de l'Université Laval.

Tout en poursuivant les travaux du Glossaire et de la Revue,la Société a, depuis son origine,constamment fourni à ceux qui s'adressent à elle — et ils étaient nombreux à certaines époques — des renseignements de toutes sortes concernant la langue française. Elle a pendant plusieurs années (et elle va recommencer cette année) distribué, dans les maisons d'éducation,des feuillets de propagande contre les anglicismes et les fautes de langage; Elle donne aussi tous les ans des prix de bon langage dans les collèges et les couvents de la province. Elle seconde toutes les initiatives et encourage toutes les œuvres ordonnées à la conservation, à la défense ou au perfectionnement du parler français au Canada.

[1] Mémoire cité, p. 231.

[2] Voir dans le Mémoire cité (p. 232) le nom de quelques unes des Revues qui citent le Bulletin, on le mentionnent avec éloge.



Chaque année encore elle convoque le public à une Séance Solennelle, tenue à l'Université Laval, et destinée à faire mieux connaître et apprécier l'œuvre qu'elle poursuit. L'élite de la Société s'y donne rendez-vous, et c'est toujours devant une salle remplie jusqu'aux bords que les orateurs, conférenciers et artistes se font entendre.

Enfin la Société a préparé et tenu en 1912 un grand *Congrès de la langue française au Canada*, qui a marqué une date mémorable dans l'histoire de la langue française en Amérique. Il fut une manifestation exceptionnelle de la vitalité de notre race et de son attachement au parler ancestral, en même temps qu'une revue des plus complètes de nos forces et de nos motifs d'espoir comme race française.

Quatre sections se partageaient les travaux du Congrès : la section scientifique, divisée elle-même en trois sous-sections, historique, juridique et philologique, la section pédagogique, la section littéraire, et la section de propagande, divisée elle aussi en trois sous-sections. La présence du Délégué Apostolique et des plus hauts dignitaires de l'État, celle de M. Étienne Lamy, représentant de l'Académie française, de M. C.-E. Bonin, consul général de France au Canada, de M. Gustave Zidler, et de plusieurs autres personnages de marque, indiquait par elle-même l'importance et la signification du Congrès.

Les fruits de ces assises magnifiques durent encore, la Société en reçoit constamment de nouvelles preuves, et elle fait des vœux pour que le « Comité permanent de la Langue française », constitué pour continuer l'œuvre du Congrès, reçoive de tous les nôtres l'appui et l'encouragement dont il a besoin pour mener à bonne fin la tâche qui lui a été confiée.

Ajouterai-je qu'elle n'a pas été étrangère à la fondation, à Montréal, de la vaillante « Ligue des Droits du français ». M. le docteur J. Gauvreau disait à ce sujet dans une des Séances Publiques de la Société du Parler français, à Québec, le 2 février 1916 : « La Société du Parler français croit le moment opportun de présenter au distingué public de ses réunions annuelles une jeune personne déjà grandelette et tout à fait gaillarde, qu'elle peut considérer

dans une certaine mesure comme l'une de ses filles : La Ligue des Droits du français. »Il disait encore : « La Société... encouragea, avec l'attention d'une mère dévouée, nos premiers pas dans la voie. C'est d'elle que nous vécûmes les premières années de notre existence. Sa revue fut notre organe, et nos feuilles d'expressions n'auraient pu se répandre, si elles ne les eût, deux années durant, elle-même imprimées, sans vouloir accepter aucune rémunération. »

C'est ainsi, c'est par toutes ces œuvres que la Société poursuit son but, et s'efforce, dans la sphère de son activité, de maintenir et de développer chez les nôtres le culte de la langue maternelle, gardienne indéfectible de notre nationalité et de notre foi catholique.

Abbé Cyrille GAGNON,
vice-président de la Société du
Parler français au Canada

Conservons notre langue car noblesse oblige.

La langue disparue, adieu la nationalité. Benjamin SULTE.

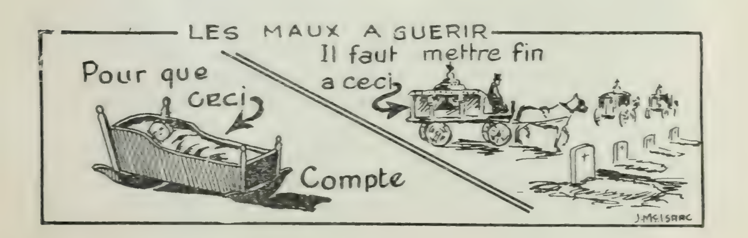
Il faut avoir souci de notre parlure, E. LITTRÉ.

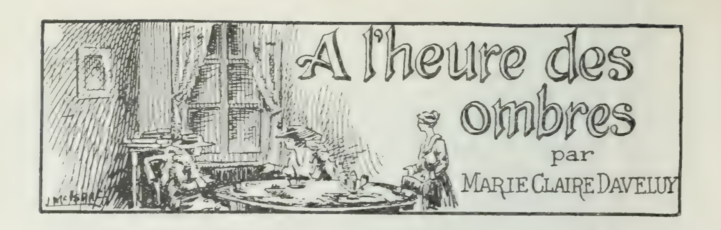
La syntaxe est, sans contredit, ce qu'il y a de plus nécessaire. De WAILLY.

L'anglicisme voilà l'ennemi ! J.-P. TARDIVEL

Rougirions-nous de parler la langue des Champlain, des Brebeuf, des Laval, des Plessis, des Bourget ? J.-P. TARDIVEL.

L'Action française est un soldat d'avant-garde.





ALICE — *Jeune mariée, 27 ans.*
JEANNE — 28 *ans.*
CLAIRE — 25 *ans.*

Chez Jeanne. Vers le soir, en novembre. Joli salon. Meubles anciens, un peu lourds. Quelques marbres se détachent sur le papier sombre de la pièce. Une gravure sur le pan à gauche reproduit la tête expressive de Jeanne Mance. Sur une table, dans l'une des encoignures, livres et revues. On prend le thé.

CLAIRE — Toujours en retard ces jeunes femmes ! La demie de six carillonne et Alice n'apparaît pas. Retenue sans doute par quelque tâche fantastique.

JEANNE — (*riant.*) Une course chez Dupuis, ou une cravate à choisir pour son éblouissant mari. Quelle martyre du devoir conjugal !

CLAIRE — La voici, chut !

ALICE — Bonjour, Jeanne, salut à toi, Claire. C'est une douceur de pénétrer dans cette pièce close et fine. Je me sens fourbue. La cohue est énorme partout, aujourd'hui. Elle peste et crie, vous enserre dans son étau, vous berce rudement, à droite, à gauche.

CLAIRE — Tu ne pratiques donc plus la solitude au milieu de la foule ? A quoi te sert l'amour ?

ALICE — Candide enfant, c'est fini de roucouler. Il faut maintenant contenter tout le monde, son mari et soi. Besogne innombrable et terrible par ces temps.

CLAIRE — Encore une victime de notre glorieuse civilisation !

ALICE — Oui, il faut aujourd'hui de l'agilité pour mener les choses à bien. Songez à tout ce que l'on doit lire, voir et entendre pour ne pas faire sourire de pitié.

Le vertige vous en prend. C'est le règne du quatre-vingts milles à l'heure comme de l'outrance. Vivent le cinéma, la chronique qui vous sert chauds et palpitants, évènements et personnages, les fourrures au temps des roses, les chapeaux de paille à la saison du givre !

JEANNE — (*lui offrant une tasse de thé.*) Tu calomnies ton époque ! Tu n'en vois que la surface.

ALICE — Voyons, allons-nous souvent au fond des êtres et des choses ? Cette sombre excursion nous effraie. L'enfer moderne cherche son Dante. Vous savez aussi que les choses, viennent-elles à durer, nous lassent et nous pèsent. Oh ! l'ennui, l'ennui, tourment de nos existences ! L'on ne gémit plus de la lumière, mais du neuf, de l'inconnu. Nous laissons se faner les fleurs d'hier, nous tendons les mains vers des gerbes nouvelles.

JEANNE — (*haussant les épaules.*) Tu n'es pas aussi frivole que tu veux le faire croire.

CLAIRE — Jeanne, ne te frappe pas. Alice se trompe d'objectif, voilà tout. C'est une pose sacrifiée. Reprends-la dans une heure, petite. Ton mari va s'extasier.

ALICE — Accablez-moi. Bêchez-moi. C'est le rôle des amies. Mais nous ne sommes plus au temps jadis. Autre époque, autres dispositions, autres goûts.

CLAIRE — O rouet de nos aïeules, qu'êtes-vous devenu ?

ALICE — Oui, on filait de la laine, alors. Aujourd'hui, on file... le temps.

CLAIRE — (*riant.*) Mauvais coton, parfois !

ALICE — (*s'entêtant.*) Dis, Jeanne, est-ce notre faute si la vaillance, de nos jours, manque de sérénité, si elle trépide et s'essouffle ? Est-ce notre faute, si le sens commun ne fait pas toujours bon ménage avec notre sensibilité frémissante ? Notre esprit a moins de vigueur et plus de finesse. Nous sommes clairvoyants mais indécis.

CLAIRE — (*moqueuse.*) Donc, Jeanne, résumons-nous ainsi. Ferions-nous demain le coup de feu comme nos aïeules, les grandes, tu sais, celles de Ville-Marie, l'œil serait tout aussi pénétrant, mais la main pas très sûre. Nous manquerions l'Iroquois. (*à Alice.*) Tu n'es pas

flatteuse pour tes contemporaines. Voir clairement un but et ne pouvoir l'atteindre, c'est vexant.

ALICE — Que veux-tu ! Nous sommes à un tournant. Toutes les idées se heurtent et tourbillonnent. Rien n'est fixe. Tout oscille. Tirer dans ces conditions serait peut-être donner dans le vide. Abstenons-nous. Tu ne dis rien, Jeanne ?

CLAIRE — (*vivement.*) Qu'aurait-elle à dire cette belle régionaliste ? Elle se plaît aux horizons familiers, qui ne bougent pas. Elle n'a pas comme toi la hantise des « ailleurs », la frénésie du neuf. Elle retape constamment le vieux.

JEANNE — Claire, railleuse, impitoyable, dis-le donc tout de suite que je n'ose plus vous parler de la tradition. Vous dédaignez les chemins battus. La saine leçon des anciens, vous ne l'apprenez plus.

ALICE — La tradition ! Cette vieille dame à bonnet tuyauté ! Nous l'accueillons en certaines occasions, à la Saint-Jean-Baptiste, par exemple. Elle a ses jours.

JEANNE — (*doucement.*) Vous ne respectez rien.

ALICE — Si, ton opinion, parfois. Nous te devons quelques efforts vertueux. Mon mari déclare que tu m'assagis. Sermonne, sermonne, il en restera toujours quelque chose.

CLAIRE — Quant à moi, Jeanne, ménage mes nerfs. Ils sont délicats. C'est l'heure des fantômes, pas d'évocation. N'enfourche pas ton dada favori, l'histoire. Cette pièce baignée d'ombre, cette lampe aux reflets rouges, quelle atmosphère à souhait ! Les apparitions vont surgir. Et tu sais « les morts qui parlent », c'est terrible. J'en frissonne.

JEANNE — (*avec bonne humeur.*) Soyez sans crainte. « Mes voix » ont leurs heures. Et puis, à quoi bon tant de paroles ? Rien n'est désespéré. Ton penchant à l'extrême, Alice, conduit au pire, mais aussi au mieux. Il y a du ressort chez toi. Vienne l'Iroquois ,comme disait Claire, tu fais le coup, en crâne petite Française que tu es. Toi, Claire, ton sens critique, qu'est-il au fond ? De la mesure, du goût, un je ne sais quoi qui s'exaspère et ne veut pas que l'on prenne des vessies pour des lan-



MARIE MOYEN — (*Désignant le portrait de Jeanne Mance*) Elle revit. Ses yeux pénétrants, l'ombre ne peut les voiler. Oh! qu'il me touche ce témoignage d'amour! On se souvient ici du passé.

ternes. Tu es une bourgeoise modérée, spirituelle et tenace. Tu tiendras, toi aussi, en l'occurrence, tu tiendras, malgré tes airs de « Je ne m'en fais pas ».

Claire — Bien. Merci de tes prédictions... Mais tu m'émeus à la fin, l'attendrissement me gagne. Je fuis. Tu viens, Alice ?

ALICE — Oui. Il se fait tard. (*Gravement, tendant à Jeanne ses deux mains gantées.*) Puisque nous pouvons être utiles et servir, tu nous diras bien quelque jour, comment il faut servir. Tout est là.

JEANNE — Appelles-en à des voix plus autorisées que la mienne.

ALICE — Nous verrons. Au revoir, ma très humble amie.

CLAIRE — (*en s'en allant.*) C'est égal, du salon de Jeanne se dégage je ne sais quelles mystérieuses effluves. Qui m'assurera qu'à la faveur de l'obscurité, les jolis fantômes d'autrefois ne se glissent pas ici ?

(*Elles sortent. Jeanne, ayant reconduit ses amies, ferme la lumière et remonte à sa chambre. Le salon redevient silencieux. Un rayon de lune trace une large raie à travers la pièce. Soudain, on perçoit un bruissement léger. Trois formes vaporeuses se dessinent dans l'ombre. Les silhouettes se précisent, et, aux fichus jetés sur des corsages en pointe, aux cheveux en boucles, on reconnaît des jeunes filles de Ville-Marie, vers* 1663. *Elles s'interpellent doucement. Des noms sont murmurés : Marie Moyen, Madeleine Mulloys de la Borde, Perrine Picoté de Belestre. Longues, fines, blanches, très blanches avec leurs teints d'ivoire, leurs pâles mains effilées, leurs robes de neige, et la parfaite diaphanéité de leurs êtres, ces apparitions gracieuses ont seize et vingt ans.*)

MADELEINE MULLOYS — Nous voici. Si lourd que soit notre sommeil, nous avons entendu l'appel. L'on a parlé de nous. Que veut-on ?

PERRINE DE BELESTRE — Toujours les vivants nous tourmentent ! Toujours leurs voix invoquent ou renient nos ombres !

MARIE MOYEN — (*avec un accent de reproche.*) Ce sont des voix françaises, Perrine. C'est notre doux parler

qui chante ici. N'en tressaillez-vous pas? Entre ces jeunes filles et nous, un tendre lien subsiste.

MADELEINE MULLOYS — Oui, elles gardent sur nous de l'empire, qu'est-il Perrine?

PERRINE DE BELESTRE — Amies, l'âme française ne meurt pas. Elle unit à son souffle pur la jeunesse de jadis et celle d'aujourd'hui.

MADELEINE MULLOYS — Cela est vrai. (*Elle incline affirmativement la tête.*)

MARIE MOYEN — Notre jeunesse, avez-vous dit, Perrine, ah ! souvenons-nous, toutes trois, souvenons-nous de notre jeunesse. Elle fut terrible et suave, toute de vaillance, de foi et d'attachements silencieux. Avons-nous souffert?... Le sauvage féroce m'enleva des êtres chers. Nous perdîmes, jeunes, ma sœur Élisabeth et moi, notre père et notre mère. (*Lentement.*) Les Iroquois les tuèrent sous nos yeux... Ils brûlèrent la douce maison de notre enfance... Puis vint la captivité. Comme elles grimaçaient, à la lueur des feux du soir, les faces hideuses des barbares ! Nous fermions les yeux. Secouées de frissons et de sanglots, nous songions à l'heure bénie où notre mère se penchait sur nos fronts... Un jour, nous revîmes le ciel de Ville-Marie. Transies et apeurées, nous fûmes pressées sur le cœur de Mademoiselle Mance. Nos petites mains s'accrochèrent aux siennes. Elle nous adopta. Son toit désormais devint notre toit. Sa bonté souriante calma l'affolement de nos êtres.

MADELEINE MULLOYS — Quant à moi, je me souviens, amies, qu'un invincible désir me poussait, jeune encore, vers les rives canadiennes. Une France lointaine et nouvelle m'appelait impérieusement. Je quittai mes parents, mes amis, ma ville de Blois, sa colline ombreuse, son château, nettement découpé dans l'azur. A Ville-Marie, je descendis un soir. Tout d'abord, l'austérité, la vie sainte des Hospitalières de Saint-Joseph, subjuguèrent mon cœur. J'entrai au noviciat. Et c'est là que je vous vis et connus Marie, et vous aussi, Perrine.

PERRINE DE BELESTRE — Oui, comme vous, Madeleine, aucun sacrifice ne me coûta jadis. Comme vous, j'offris à la patrie nouvelle l'aube de ma jeunesse. Mon père, médecin et conseiller du roi Louis XIV, tenta,

par des offres brillantes, de me retenir près de lui. Vainement. Ville-Marie, déjà, me tenait par des fibres multiples.

MARIE MOYEN — Et cependant les douceurs du cloître nous furent retirées. Toutes trois nous sortîmes de l'Hôtel-Dieu. Quelles larmes nous versâmes en quittant les Mères de Bresoles, Macé et Maillet ! Elles, toujours indulgentes, nous disaient avec douceur : « Allez, allez, petites, vous avez de grands cœurs, mais de bien petites santés ». Alors... (*Elle s'interrompt un instant.*)

MADELEINE MULLOYS — (*souriant.*) Alors, Marie ?

MARIE MOYEN — (*souriant aussi.*) Alors, trois fiers capitaines, trois preux aux âmes ardentes et fines s'approchèrent de nous... Bientôt, nous nous sentîmes rougir à leur vue. Et, un jour, très bas, ils s'inclinèrent sur nos mains frémissantes. Les beaux chevaliers passèrent à nos doigts l'anneau symbolique. Étienne Pezard de la Touche vous aima, Madeleine, et vous Perrine, Michel Godefroy de Linctot.

PERRINE DE BELESTRE — (*entourant Marie de ses bras.*) Nous savions ce que disait de sa fiancée, aux yeux limpides comme des sources, Michel Sidrac Dugué de Boisbriant.

MADELEINE MULLOYS — O douces souvenances ! O visions d'autrefois, vous repassez sous mes yeux !

MARIE MOYEN — (*apercevant l'image de Jeanne Mance que frappe le rayon lunaire.*) Perrine, Madeleine, voyez. (*Elle désigne la gravure.*) La grande aïeule de Ville-Marie ! Mademoiselle Mance ! Elle revit. Ses yeux pénétrants, l'ombre ne peut les voiler. Oh ! qu'il me touche ce témoignage d'amour ! On se souvient ici du passé.

MADELEINE MULLOYS — Ces jeunes filles, Marie, nous connaissent peut-être aussi...

PERRINE DE BELESTRE — (*avec un soupir, jetant autour d'elle un rapide regard.*) Comme elles nous ressemblent peu ! Comme tout ici se fait moelleux,... s'affine. (*Hochant la tête.*) Leur œil n'a pas la simplicité du nôtre.

MARIE MOYEN — (*vivement.*) En apparence, Perrine, en apparence. Elles nous continuent diversement mais harmonieusement.

PERRINE DE BELESTRE — (*enlaçant Madeleine et Marie.*) Venez toutes deux. Sous le regard de Mademoiselle Mance, ce beau regard qui si souvent se posa sur le nôtre, formons quelques vœux. Qu'ils soient secourables à la jeunesse, dont, en ce moment, l'atmosphère nous environne.

MARIE MOYEN — Dites d'abord, Perrine, que leur souhaitez-vous ?

PERRINE DE BELESTRE — L'intelligence claire et précise. Le sens des fécondes réalités. Ne sont-elles pas les petites filles de Jeanne Mance. Il leur faut agir souvent, opter. Le geste que l'on pose a plus de valeur, si la pensée lentement le pénètre et l'illumine. Comme nous autrefois, ces jeunes femmes tiennent en leurs mains le flambeau. La pensée française, cette flamme vive, subtile et chaude, éclaire leur route, défie l'ombre, signale le danger. Oh ! paix et force aux porteuses de flambeaux ! Qu'elles aveuglent de lumière l'ennemi qui rampe dans le noir !

MADELEINE MULLOYS — Amies, je leur apporte, moi, la confiance. La douce certitude que nul effort n'est vain. A l'heure de la semence, que leurs âmes s'arment de patience, aux heures de la moisson qu'elles rêvent des grands labeurs futurs. Leur foi limpide nourrira leurs espoirs. Et victorieux et clairs, les lendemains se lèveront.

PERRINE DE BELESTRE — Marie, vous dont la main tremble dans la mienne, parlez. Que leur apportez-vous à votre tour ?

MARIE MOYEN — L'émotion. Ce frémissement intérieur, illuminateur et profond, sans lequel aucune œuvre ne se crée. Que l'âme française vibre en elle. Lorsqu'elle s'émeut, souvenons-nous, il souffle sur le monde un vent de douceur, de pitié et de tendresse. Lorsqu'elle s'émeut, les fronts s'éclairent, les coeurs se dilatent, un grand frisson d'espoir secoue les êtres. Le miracle va venir. L'âme française, lorsqu'elle s'émeut, sauve le monde ! Que...

(*La voix de Jeanne, tout à coup, se fait entendre. Elle vient. Alors. . . tel un vol de colombes, furtif et cadencé, les apparitions, lentement, s'évanouissent.*)

8 septembre 1919. Marie-Claire DAVELUY.

CHEZ LES ACADIENS

La résurrection de Grand-Pré

par l'abbé Edmond Lacroix

Le nom de Grand-Pré résume toute l'histoire d'un petit peuple fier.

En l'entendant prononcer une série de tableaux se succèdent dans l'esprit.

Tableau de paysans venus de France, luttant contre la nature, chassant la mer et vivant à l'aise leur paisible et heureuse vie sur le sol par eux conquis et fécondé.

Tableau d'un peuple malheureux brutalement chassé du pays qui lui appartient par droit d'occupation, et dont la fertilité est le fruit de son labeur et de ses sueurs.

Tableau de pauvres exilés tenant leurs yeux rougis tournés vers les terres lointaines que Dieu leur avait données en héritage, suspendant la harpe aux arbres du chemin, refusant de faire entendre dans l'exil les chants de la patrie.

Tableau de miséreux revenant après dix ans, traversant les interminables solitudes qui les séparent de la terre aimée, semant un peu partout, dans ces forêts sans fin, des tombes et des sanglots.

Tableau d'un peuple courageux qui reprend racine, malgré tous les obstacles, dans le sol trois fois cher de l'Acadie.

Ce peuple sorti vainqueur de luttes si douloureuses fait aujourd'hui l'étonnement et l'admiration de tous. Il est la preuve vivante qu'un peuple ne meurt pas, aussi longtemps qu'il veut vivre.

Grand-Pré a passé par toutes les étapes du peuple acadien. Le travail intelligent de ses colons produit l'aisance. Hélas! s'il avait été moins heureux eut-il autant souffert? Ses belles terres et ses riches troupeaux attiraient les regards d'envie. Au martyre il eut plus que sa part... et il attendit toujours le retour des siens.

Le pèlerin à Grand-Pré se sent le cœur bien serré en voyant, sur les collines voisines le petit village, exclusive ment anglais et au pied du coteau, là où ont vécu des

frères, seule relique des jours meilleurs, la rangée des vieux saules qui s'obstinent à ne pas mourir.

Grand-Pré va renaître. Oh ! ce n'est pas la renaissance complète. Les terres et les troupeaux ne seront pas remis à leurs propriétaires. Les vieilles maisons ne s'aligneront plus près des vieux saules. On n'entendra plus dans les rues silencieuses les pas d'Évangéline, l'orgueil de son village, se rendant à l'église, le chapelet et le missel à la main.

Mais Grand-Pré va renaître. L'admirable société de l'Assomption va faire ériger une chapelle qui rappellera la vieille église disparue, la vieille église où tous les hommes réunis entendirent un jour l'annonce du *grand dérangement.*



STATUE D'ÉVANGÉLINE, par Philippe Hébert

Près de l'Eglise: un monument va s'élevé, pour lequel M. Henri Hébert prépare une Evangéline, oeuvre de son père, figure du peuple acadien. Et cette église et ce monument au milieu des arbres et des fleurs du parc historique, inviteront les chers Acadiens, leurs frères canadiens, et tout ceux qui peuvent attirer le souvenir d'une grande infortune et le réconfortant spectacle d'un courage encore plus grand, à venir entendre, dans le lointain de l'histoire, des chants qui ont pu paraitre désespérés mais qui n'en sont que plus beaux,chants dont on pourrait dire «J'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots»; à venir apprendre une leçon d'action française de ce peuple de notre sang que la persécution la plus violente et la mieux organisée n'a pas réussi à vaincre.

L'abbé Edmond LACROIX.

La vie de l'Action française

par Jean Beauchemin



La vie de l'*Action française* a pris, au cours de l'année, les formes les plus diverses. Elle s'est manifestée d'abord dans la revue elle-même, qui a publié sur *les Précurseurs* une série d'études très remarquable, de nombreux articles d'actualité et des documents du plus haut intérêt. L'*Action française* compte aujourd'hui, de l'aveu de tous, parmi les revues les plus vivantes, les mieux écrites qui aient été publiées au Canada. Elle offre cette spécialité de ne traiter que des choses qui intéressent les groupes français d'Amérique et de toujours tendre à l'action. C'est la grande cause de son succès.

Au cours de l'année prochaine, l'*Action française* publiera, à part ses chroniques et ses articles d'actualité, une grande enquête intitulée : *Comment servir*. Des hommes représentatifs de toutes les catégories sociales y examineront de quelle façon leur classe, leur groupe peut le mieux servir la race. Elle sera sûrement très intéressante, très instructive.

Nous prions tous nos amis de consacrer à la diffusion de la revue un effort spécial . C'est elle qui entraîne, qui active tout le reste. Et qui ne pourrait, à parler franc, nous aider ? Qui ne pourrait nous apporter un abonnement nouveau ?

NOS CONFÉRENCES

Les conférences de l'*Action française* sont devenues une institution montréalaise. Nous espérons qu'il faudra bientôt employer un terme plus large et que nos conférenciers pourront se faire entendre un peu partout. Cela dépend surtout de nos amis du dehors.

A Montréal, les six conférences du Monument National ont eu un très gros succès. Il suffit, pour en rappeler l'in-


R. P. Louis Lalande S. J.
M. Armand Lavergne
M. Henri Bourassa
Les Conférenciers de L'Action Française
Série 1918-19
M. Léon Lorrain
M. Antonio Perrault
M. l'Abbé Lionel Groulx

térêt, de transcrire les noms des orateurs : le R. P. Louis Lalande, S.J., M. l'abbé Groulx, MM. Henri Bourassa, Armand Lavergne, Léon Lorrain, Antonio Perrault, et des présidents d'honneur : Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, M. l'abbé Perrier (au nom de Mgr L.-A. Pâquet.) M. le sénateur Belcourt, M. Aimé Geoffrion, bâtonnier du barreau de Montréal, M. le docteur de Lotbinière Harwood, doyen de la Faculté de Médecine, M. Victor Morin, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Quelques conférences ont été données en dehors de Montréal, qu'il serait trop long de noter ici.

La saison 1919-1920 s'ouvrira en novembre par une conférence de Mgr Gauthier, recteur de l'Université de Montréal. L'*Action française* et les journaux quotidiens donneront sur cette série, sur le prix des cartes d'abonnement, etc., des indications précises.

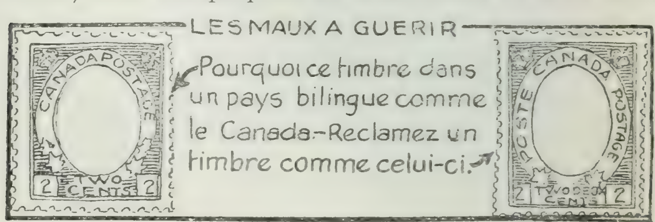
AU PAYS DE DOLLARD

L'*Action française* peut se réjouir : ce pèlerinage au pays de Dollard qu'elle voulait populariser est définitivement lancé. Dès cette année, et dans les milieux les plus divers, des pèlerinages se sont organisés. Chaque fois, nous avons été heureux d'accorder notre concours ou notre patronage aux initiateurs du mouvement. Les grandes fêtes qui auront lieu ce printemps, à l'occasion du dévoilement du monument de Laliberté, ne feront qu'accentuer un élan déjà fort.

La journée de Dollard est entrée dans nos mœurs.

NOS PUBLICATIONS

Notre service de publications s'est développé au cours de l'année, dans des proportions inattendues et dont notre



catalogue souligne l'importance. A l'heure actuelle, nous avons dû jeter dans le public plus de 300,000 livres et brochures, parmi lesquels des oeuvres considérables.

Nos lecteurs auront reconnu, en tête de ces lignes, l'énergique tête de Dollard, avec la devise *Jusqu'au bout*, qui marque nos dernières publications et qui distinguera, à l'avenir, les oeuvres sorties de chez nous. On admettra que nous pouvions difficilement nous mettre sous un plus beau patronage.

Pour répondre aux désirs de nos lecteurs, il nous a fallu créer tout un service de librairie. Il y a là une forme d'action que nous nous proposons d'utiliser avec énergie. L'*Action française* renseignera là-dessus, au fur et à mesure, les propagandistes.

ACTION GENERALE

Il serait trop long de détailler ici toutes les initiatives prises ou appuyées par l'*Action française*. Notons simplement l'une des dernières et qui se rattache à un fait que nous aurions voulu particulièrement signaler dans cet *Almanach :* l'appel à la Compagnie *Canada Steamships*, en faveur du français, formulé par les congressistes de Chicoutimi.

Nous prions tous les lecteurs de l'*Almanach* de se joindre à nous pour que, pendant l'année qui commence, la vie de l'*Action française* soit plus abondante que jamais.

Jean BEAUCHEMIN.



Table des Matières